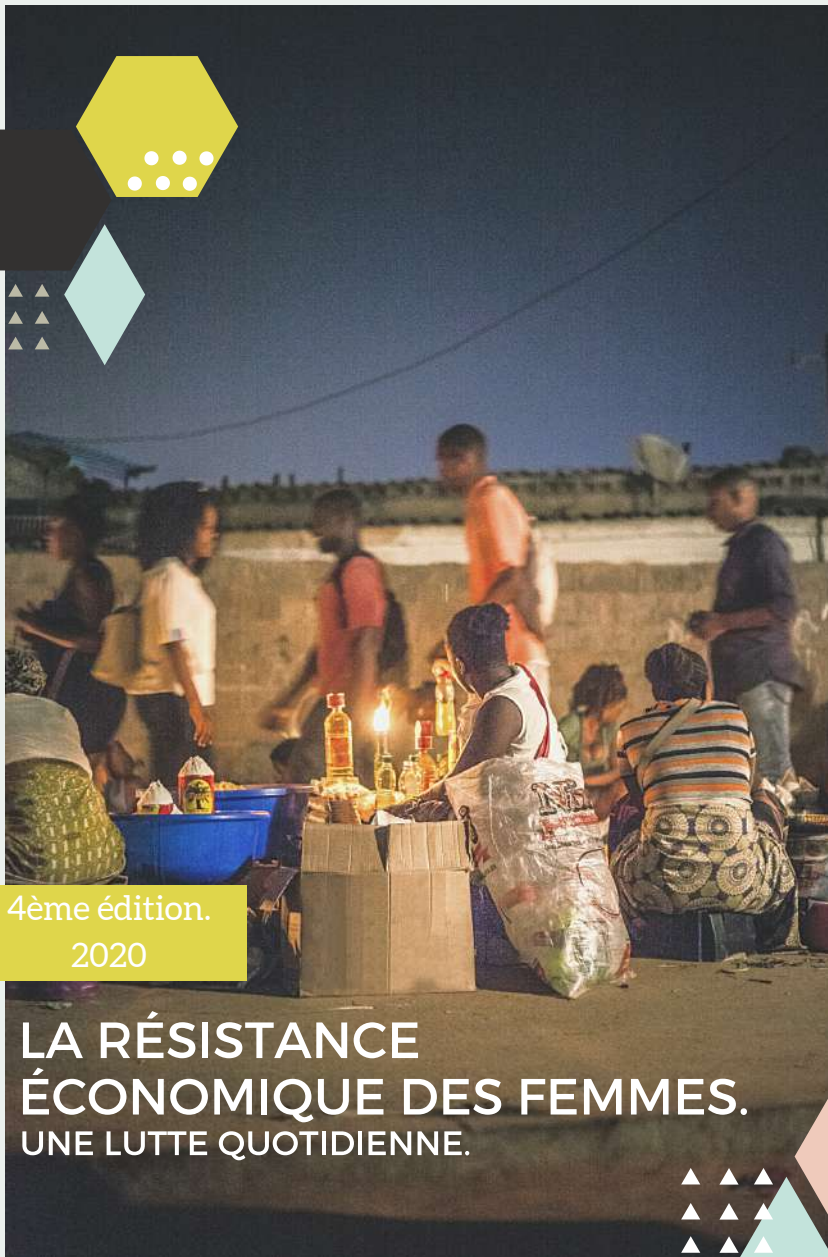


TUBA!

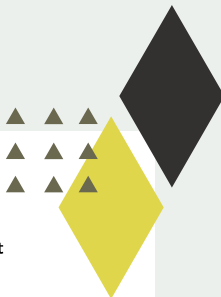
rapport.



4ème édition.
2020

LA RÉSISTANCE ÉCONOMIQUE DES FEMMES. UNE LUTTE QUOTIDIENNE.





Dans l'esprit de la solidarité féministe, cette publication est distribuée sous la licence Creative Commons, qui permet la libre distribution du format original, à toute fin non-commerciale, tous les droits étant attribués aux auteures et à Ondjango Feminista.



Ondjango Feminista © 2020

La Résistance Économique des Femmes.

TUBA!

Rapport

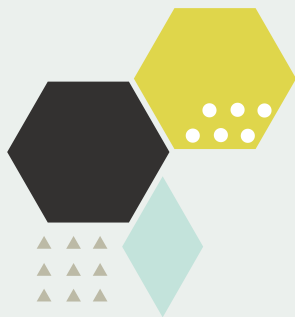
LA RÉSISTANCE ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Une Lutte Quotidienne

4ème édition
Juin 2020



**ONDJANGO
FEMINISTA**



Fiche Technique

Édition

Cecilia Kitombe
Deonilde da Graça
Isabel Gavião
Leopoldina Fekayamãle
Rosimira Kitombe

Collaboratrices

Âurea Mouzinho
Indira Lazarine C. M. Félix
Maria Malomalo
Lídia, Marta, Maria e Nanda.

Relecture

Aline Frazão
Isabel Gavião
Leopoldina Fekayamãle

Mise en page

Kamy Lara

Photographie

Casimiro Nzau
Indira Mateta
Selma Fernandes
Sheila Nangue

Traduction

Maria-Gracia Guimarães

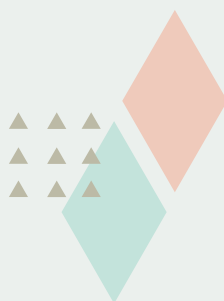




Table des Matières

- 07** Index
- 11** Politiques de protection pour les femmes travaillant dans le secteur informel.
- 30** Interview: Nanda, zungueira.
- 36** Interview: Lídia, intégrante d'un groupe de "sócios".
- 42** Interface Économique: Communautés Minières, Exploitation Sexuelle des Filles et Jeunes Femmes
- 53** Interview: Marta, intégrante d'un groupe de Kixikila.
- 60** Interview: Maria, promotrice de caixas comunitárias.
- 66** Au-delà de la survie: Politiques Économiques pour l'Équité et la Justice.
- 73** Covid 19: Défis centrés sur les droits des femmes en Angola



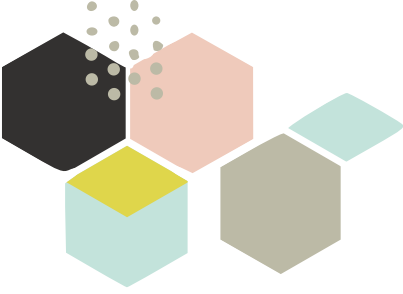
SALÃO DE BELEZA
DEUSA

APLICACÃO
DE
UNHA
UNHA NORMAL
UNHA DE GEL
UNHAS

SACON

IRON

Photographie de Indira Mateta



INDEX

La résistance économique des Femmes: un défi quotidien

CECÍLIA JOSÉ KITOMBE

Les droits économiques des femmes sont prévus par différents traités internationaux, par des lois, et par les politiques existantes dans le pays. Malgré ces politiques, un nombre important de femmes survit de l'économie informelle et développe une série d'initiatives économiques locales pour résister à l'impact des politiques économiques et sociales qui ne les bénéficient pas, et qui sont bien souvent absentes là où elles résident. Les chiffres montrent que, dans le secteur formel, les femmes sont désavantagées, étant donné que seulement 34% d'entre elles, âgées entre 15 et 64 ans, sont employées dans ce secteur. Lorsque l'on transcrit ces données vers le secteur « informel », on note que 86% des femmes le dominent.

Le scénario décrit ci-dessus nous mène à réfléchir autour de la résistance économique des femmes de façon transversale, pas uniquement en observant leur nécessité d'intégration dans le secteur formel, surtout en repensant à leur place et à leurs voix au sein de

leurs activités économiques et de reproduction, sachant que ces actions sont entièrement invisibles dans le milieu politique et gouvernemental.

Pour cette raison, la présente édition du rapport TUBA se concentre sur la réflexion et la problématisation des droits économiques des femmes, tout comme sur les politiques en cours dans le pays. Dans ce sens, nous amenons à travers des articles et des interviews les pratiques, les manières et les stratégies à travers lesquelles les femmes subviennent aux besoins de leur famille, surtout dans le contexte actuel d'État d'Urgence que le pays traverse, en réponse à la pandémie causée par le Coronavirus – COVID-19.

En ce qui concerne sa structure, ce rapport présente des articles et des interviews faites à différentes femmes. Dans ce sens, nous entamons la cette édition en cherchant à répondre à la question suivante : Comment les politiques de protection des droits économiques des femmes sont-elles appropriées aux besoins actuels de ces-dernières ? Le premier article de Indira Félix nous permet de répondre à cette question, sachant qu'il nous parle des Politiques de protection de la Femme dans le Secteur Informel, et que l'on s'y rend compte que l'exécution de la politique sociale dans le pays a lieu de façon irrégulière et ad-hoc. L'article reflète également l'absence d'une budgétisation prévue spécialement pour le nombre total de femmes qui travaillent dans le secteur informel, et pour les autres groupes vulnérables qui existent dans le pays.

En outre, la présente édition comporte quatre interviews faites à des femmes engagées dans la lutte pour la survie, que nous appelons les « Voix de la Résistance ». À travers ces interviews, nous cherchons à comprendre les dynamiques des femmes impliquées dans des activités économiques du secteur informel. À cet effet, nous écoutons les mots de Nanda, une femme qui pratique la zunga (vente

ambulante) ; nous écoutons Lídia, une femme qui développe la solidarité économique, communément connue sous le nom de « sócias » ; nous écoutons Marta, une femme qui pratique la Kixikila ; et enfin, mais pas moins importante, nous écoutons Maria une femme agricultrice qui a commencé le processus des caixas comunitárias en plus de l'agriculture familiale, pour optimiser son activité agricole. Ces quatre femmes insérées dans des espaces géographiques différents, représentent les voix de chacun des groupes auxquels elles appartiennent. Elles ont comme base commune la lutte pour la survie et le cri au droit à l'existence à travers la résilience face au contexte économique et à la crise sociale actuelle.

Pour nous aider à comprendre ces luttes économiques et la résistance visible des groupes de femmes exclues de l'économie « formelle », nous parlons à l'économiste et féministe Âurea Mouzinho, qui présente de façon pédagogique les défis des mesures de politiques économiques établies par le pouvoir exécutif pendant ces trois dernières années.

On souligne également l'article de Maria Malomalo, qui nous mène à réfléchir autour de l'exploitation sexuelle de filles et femmes dans les communautés consacrées à l'industrie du diamant à Lunda-Sul, en menant son interface avec des questions économiques et en faisant porter notre attention sur le fait que certains travailleurs d'entreprises diamantifères, profitent de leur condition économique pour exploiter sexuellement les filles et femmes résidentes dans les communautés mentionnées.

À la fin de chaque réflexion autour de la résistance économique des femmes et en prenant en compte le contexte actuel que nous vivons du point de vue de la politique et de la santé, nous reconnaissons l'existence du Coronavirus et pour cela, la question que nous posons pour clôturer cette édition est la suivante : Quels sont les défis du

Covid-19 pour la femme qui travaille dans le secteur informel en Angola ? Pour répondre à cette question, Indira Félix vient une fois encore pour nous aider à comprendre les défis de l'État angolais pour garantir les droits des femmes dans le contexte épidémiologique que l'on traverse. Il est clair qu'il nous reste encore un long chemin à parcourir pour parvenir à sauvegarder les droits non seulement économiques, mais également sociaux et politiques des femmes insérées dans le marché informel.

La quatrième édition du TUBA est la façon dont le collectif Ondjango Feminista prétend contribuer, encore une fois, à la production de savoir autour des droits des femmes, sachant que nous soulignons cette fois-ci les droits économiques, en privilégiant la systématisation des expériences des différentes femmes à travers l'amplification de leurs voix. À travers cette édition, nous tentons également de promouvoir le débat autour des luttes et des résistances des femmes, elles qui résistent quotidiennement à l'invisibilisation constante à laquelle elles sont confrontées. Pour l'instant, il nous intéresse fondamentalement de nous diriger vers les chemins à travers desquels ces politiques publiques de promotion de la justice puissent s'orienter pour garantir l'égalité des opportunités économiques.

Bonne lecture !



Fotografia de Selma Fernandes

Selma Fernandes | Kwanza-sul (Angola)

POLITIQUES DE PROTECTION DE LA FEMME DANS LE SECTEUR INFORMEL

INDIRA LAZARINE C. M. FÉLIX¹

RÉSUMÉ

Cet article traite des politiques de protection sociale portées à la femme qui travaille dans le secteur informel. Il a comme objectif de contribuer au savoir de la politique de protection sociale de la femme

¹ Maître en services sociaux par l'université PUC SP, a de l'expérience pratique dans le travail avec des femmes en situation de prostitution à Luanda. Enseignante au niveau supérieur, a orienté des étudiants pour leurs travaux de thèse à Luanda, Benguela et Kwanza Sul, est membre de jurés académiques, a fait du travail communautaire à Malanje, conférencière à PUC SP, chercheuse du Centre d'Études et Recherches sur le Travail et la Profession à São Paulo/Brésil.

angolaise qui travaille dans le secteur informel, avec l'intention de repenser sa condition dans la société. Il a été produit en ayant comme base une révision documentaire et bibliographique, tout comme en ayant recours à la technique d'observation. La mise en place de la politique sociale à l'intérieur du pays a lieu de façon irrégulière et ad-hoc, ce qui est peut-être un réflexe du manque de budgétisation spécifique par rapport au nombre total de femmes qui travaillent dans le secteur informel et aux autres groupes vulnérables qui existent dans le pays. Ainsi, on se demande quels sont les programmes et projets qui visent à la protection sociale de ces femmes. On démontre également comment une bonne politique de protection sociale qui se concentre sur la femme, doit connaître celle-ci et viser à la mise en place de ses droits sociaux et économiques de base.

MOTS-CLÉS : Protection Sociale ; Femme ; Droits ; Travail Informel ; Vente Ambulante. INTRODUÇÃO

INTRODUCTION

Cet article cherche à se rapprocher des politiques de protection sociale de la femme travaillant dans le secteur informel en Angola. Ici, nous comprenons que le point de départ et son encadrement débute dans le cadre législatif, de l'enregistrement et de la régularisation publique des couches les plus défavorisées de la société angolaise. Cependant, dans cette analyse, nous nous permettons de traduire la politique de protection sociale en tant que service de responsabilité publique, par un focus sur la réponse aux demandes (droits) des femmes qui travaillent dans le secteur informel, en nous concentrant sur ce que la législation dit sur ces-dernières en tant que groupe plus défavorisé et plus vulnérable qui nécessite d'une protection sociale de base. Ainsi, la structure de cet article se base sur les questions

suivantes : quels sont les programmes et projets qui visent à la mise en place des droits de ces femmes qui travaillent dans le secteur informel ? Leurs activités font l'objet d'un support légal et de la politique sociale, mais sont toutefois combattues et leurs projets sont très souvent traités comme criminels, comme s'ils ne contribuaient pas à l'économie du pays.

En ce concentrant sur la réalité du travail dans le secteur informel, dans cet article, le terme « zunga » est utilisé en tant que synonyme pour parler de la vente ambulante et est utilisé pour nommer l'acte de « zungar ».

Ainsi, cet article a pour but de contribuer à la connaissance de la politique de protection sociale pour la femme angolaise travaillant dans le secteur informel, en aillant pour but d'identifier les actions, les programmes et les projets qui mèneraient à la mise en place de ses droits. Tout comme Jean-Jacques Rousseau, nous pouvons ainsi dire que le Gouvernement (État) ou l'administration suprême, est celui qui rassemble l'exercice légitime du pouvoir exécutif et le prince ou magistrat serait l'homme ou le corps chargé de cette administration et doit faire en sorte de conserver et de s'engager pour la prospérité de ses membres. Cela est mis en place par l'accès aux droits égaux dans le cadre de son nombre et de sa population totale, celui où les citoyens peuplent plus et se multiplient est, infailliblement, le meilleur ; celui sur lequel un peuple diminue et périclète, est le pire (ROUSSEAU, 2011, p. 62& 86)

La structure de cet article se base sur une petite recherche documentaire et également bibliographique, étant structurée de la manière suivante : après une note introductrice, elle fait une brève contextualisation de la réalité de la femme, en aillant recours au Recensement Général de 2014 et de la législation sur le sujet ; elle continue à dépeindre les politiques de protection de la femme

travaillant dans le secteur informel, en soulignant ses droits dans le cadre de la protection sociale. Pour finir, nous amenons quelques conclusions et résultats d'étude, et indiquons des futures recherches.

BREVE CONTEXTUALISATION

Un regard sur la condition féminine dans la société angolaise nous fait avoir recours à Montesquieu (2005) dans son oeuvre *L'Esprit des Lois*. En mentionnant la condition des femmes dans les différents gouvernements, l'auteur fait allusion au fait que « {...} dans les républiques, les femmes sont libérées par les lois et emprisonnées par les coutumes {...} » (Montesquieu, 2005, p.113) ; en Angola, cela se traduit par la difficulté de réglementation et dans la mise en place de la loi.

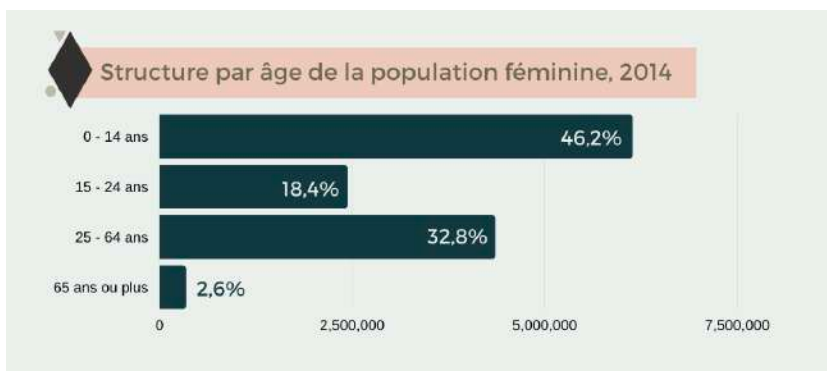
Ainsi, la Constitution angolaise de 2010 prévoit l'assistance sociale comme politique publique de la responsabilité de l'État et du droit des angolais et angolaises qui en auraient besoin. Toutefois, nous ne connaissons pas l'existence d'une politique spécifique aux femmes, qui travaillent dans le secteur informel. Il y a uniquement des programmes, des projets et des actions ad-hoc en faveur de leurs demandes.

En ce qui concerne la responsabilité de l'État par assistance des groupes de population les plus défavorisés, la Constitution de la République de l'Angola (CRA) prévoit, dans son article 21^o, alinéas b-h, j, k et l), sur les tâches fondamentales de l'État, que celui-ci doit assurer les droits, libertés et garanties fondamentales ; créer progressivement les conditions nécessaires pour rendre effectif les droits économiques, sociaux et culturels des citoyens ; promouvoir le bien-être, la solidarité sociale et élever la qualité de vie du peuple angolais, surtout des groupes les plus défavorisés ; promouvoir la fin

de la pauvreté ; promouvoir des politiques qui permettent de rendre universels et gratuits les soins de santé primaire et l'accès obligatoire à l'éducation ; promouvoir l'égalité des droits et des opportunités, sans préjugés et discrimination ; promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, en défendant la démocratie et en assurant l'encouragement à la participation démocratique des citoyens et de la société civile dans ce qui est la résolution des problèmes locaux.

La loi Fondamentale est plus objective dans son article 38.º, dans lequel elle consacre le libre droit à l'initiative économique en soulignant que : 1) a) l'initiative économique privée est libre, aussi longtemps qu'elle est exercée avec respect pour la Constitution et pour la loi ; 2) le droit à la libre démarche entrepreneuriale et coopérative est prévue pour tous, à exercer selon les règles du droit national ; 3) la loi prévoit, discipline et protège l'activité économique et les investissements de la part des personnes individuelles ou collectives privées, nationales et étrangères, à fin de garantir leur contribution au développement du pays, en défendant l'émancipation économique et technologique des angolais et des intérêts des travailleurs.

Une incursion sur la politique de protection de la femme sur le marché informel, suppose que l'on comprenne que le pays est constitué de 18 provinces, 162 municipalités et 559 communes ; sachant que jusqu'au mois de mai de 2014, le pays comptait 25.789.024 habitants, parmi lesquelles 13.289.983 sont des femmes, ce qui représente 52% de la population totale du pays. C'est-à-dire que, jusqu'en 2014, la majorité de la population angolaise étaient des femmes. (INE, 2016, P.27)



Source : Institut National de Statistiques (INE), données du Recensement Général de 2014, p.38

Le graphique ci-dessus nous montre comment un regard sur la femme angolaise à tout âge nous conduirait vers une réelle situation d'inégalité générationnelle. À tous ces âges, il est clair que la majorité générale est constituée de femmes. Penser cette réalité en ayant comme base les données statistiques, change tout. On ne sait pas exactement combien d'hommes et femmes travaillent dans le secteur informel en Angola, et parmi ces-derniers, combien travaillent en tant que vendeurs ambulants ; cela reflète également la difficile lutte de plusieurs femmes qui vivent du travail informel en Angola, surtout dans la capitale de Luanda. Mais à la base, cela montre à nouveau un manque de protection sociale.

Cette situation nous mène à lier les droits des cycles de la vie d'une personne, en comprenant celui-ci comme hypothèse importante pour penser les instruments de protection sociale. Dans cette dimension, il est important de penser la femme à l'intérieur de la famille, et surtout dans son lieu de travail informel, que ce soit dans la rue, dans le marché, ou dans tout autre lieu. Dans ce sens, il est indispensable de prendre en compte la nécessité que ces droits et garanties soient inscrits dans une politique de protection sociale de la femme travaillant dans le secteur informel.

POLITQUES DE PROTECTION SOCIALE POUR LA FEMME TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR INFORMEL

Dans cet article, nous comprenons la politique publique de protection sociale comme une variété de mesures orientées pour garantir des niveaux de vie de base pour tous les angolais et angolaises, dans le sens de construire une société plus juste et plus inclusive.

En Angola, ce qui nous inquiète est le contexte idéologico-partidaire et politiquement indésirable, qui tend à s'enraciner dans la politique publique sociale angolaise, en cette époque de tendance néolibérale, dans la quelle celle-ci est souvent confondue comme étant le signe d'un gouvernement socialement actif, en conduisant vers un certain manque de durabilité par rapport à sa fonction de réaliser les droits sociaux (PEREIRA, 2009, P.163).

En nous basant sur Pereira (2009, p.163), nous portons notre attention sur l'imprécision conceptuelle de la politique sociale, de ses caractéristiques et particularités. La politique sociale doit être claire dans le sens de se constituer en tant que mécanisme de protection sociale, comme moyen de réalisation de droits sociaux et de nécessités humaines dont le focus doit être le désir d'amélioration des services pour les personnes pauvres, dans une perspective de citoyenneté élargie. Nous parlons de droits tels que le droit du travail, à l'égalité face aux opportunités, à l'assistance au chômage et au travail précaire, à la fixation d'un salaire minimum national, à l'association, à la participation, au droit à la circulation des biens et des personnes, entre autres.

En Angola, la Loi n.º7/04 du 15 Octobre – Loi de Bases de la Protection Sociale – organise la protection sociale à trois niveaux différents :

- Protection Sociale de Base ;
- Protection Sociale Obligatoire ;
- Protection Sociale Complémentaire.

Malgré le fait que la majorité de ces actions soient concentrées dans la province de Luanda, il est important de les mentionner. En présentant son champ d'application, l'article 5 de cette Loi mentionne les personnes ou familles en grave situation de pauvreté ; femmes en situation défavorisée ; enfants et adolescents avec des besoins spéciaux; personnes âgées en situation de dépendance et d'isolement ; personnes en situation de handicap, en situation à risque ou d'exclusion; au chômage à risque de marginalisation. C'est dans ce sens que l'on retrouve les initiatives de protection sociale en faveur des travailleurs informels, et en prenant Ngolo (2019) comme base, nous notons le suivant:

1. Le « **1.º Colloque National Sur La Femme Zungueira** » réalisé le 25 Mai de l'année 2017, sous la coordination de l'Observatoire Pour Les Droits de la Femme (structure montée par le Clube de Mulheres Angolanas de Carreiras Jurídicas² et la Plateforme Mulheres em Acção³) et de la Comissão Instaladora Do Fórum De Apoio À Mulher Zungueira⁴, dans le but d'analyser et de trouver des solutions pour la situation de la femme zungueira ou exerçant toute autre activité, avec la participation de différents acteurs sociaux et femmes zungueiras.

Il est toutefois évident que les sujets de cette étude font partie de la population excédante relative, stagnante, celle « dont l'emploi

² Club des Femmes Angolaises De Carrière Juridique

³ Femmes en Action

⁴ Forum d'Appui à la Femme *Zungueira*

est irrégulier, éventuel, marginalisé et faisant partie de ceux qui habitent le monde du paupérisme » de l'emploi (Braverman, 1977, p.328). Ces-derniers, qui travaillent de façon occasionnelle, irrégulière et « marginale » sont facilement pris pour des criminels et traités comme tel. Il faut ici répéter que la contribution de l'étude de Telles (2010) lorsqu'elle fait référence aux frontières fragiles et incertaines entre le formel, l'illégal et l'illicite.

2. En 2016, Coca Cola a créé le projet « 5 by 20 », dans le cadre de sa responsabilité sociale, pour promouvoir l'autonomisation économique de 5 millions de femmes d'entreprise au niveau de toute la chaîne de valeur globale jusqu'à 2020, dans le but de :
 - Enregistrer les activités de ces femmes au niveau des Finances, pour que leurs revenus servent de base imposable;
 - Fournir une carte de vendeur ambulant (interface avec le Ministère du Commerce – MINCO);
 - S'assurer qu'elles ne soient pas suivies par la police ou pas les services fiscaux dû au manque d'identification ;
 - Fournir un Check-up médical et des vaccins.

En abordant les propriétés dans le cadre de la politique angolaise de l'Emploi et des Conditions de Travail (PDN, 2018-2022), ce qui attire notre attention est la promotion de formalisation de l'activité économique, en ayant pour but une meilleure organisation du marché de travail et la création de conditions de concurrence plus justes ; et ce, à travers le Programme de Promotion de l'Emploi et du Programme de Reconversion de l'Économie Informelle, dont les fruits ne répondent pas encore à la demande de protection sociale de plusieurs femmes travaillant dans le secteur informel. Il est important de dire que ces programmes sont sous la tutelle du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MAPTSS) et sa réalisation est



Fotografia de Selma Fernandes

Le travail informel en soi génère des asymétries et des inégalités sociales qui se reproduisent surtout dans la façon dont on observe les bénéfiques tels que les retraites, qui n'existent pas pour la majorité des sujets du cas que l'on étudie, peut-être car les mécanismes d'adhésion sont peu connus pour la contribution individuelle à la sécurité sociale.

Il faut comprendre que la zunga n'est pas entre les activités considérées informelles non légales, étant donné que la vente ambulante est prévue dans le paragraphe 10 de l'article 4.º de la loi n.º1/07, du 14 Mai, sur les activités commerciales, que nous citons ici :

« Le Commerce ambulant – est une activité commerciale en détail non-sédentaire, exercée par des individus qui transportent des marchandises et les vendent dans leurs lieux de transit, en dehors des marchés urbains ou municipaux, et en lieux déterminés par les administrations municipales.

Quiconque souhaite vendre des objets en lieu public ou confectionner des produits alimentaires faits-maison avec une fin lucrative, devra tout d'abord solliciter une licence auprès du gouvernement de la province et payer la taxe respectue sous peine de paiement d'une amende de Kz. 300,00.

La licence pour le début d'activité ne pourra être remise sans information préalable favorable de la Direction Provinciale de la Santé. »

(Angola. Loi n.º10/87, Juin 2008, p.45)

Le règlement sur l'exercice de la vente ambulante en Angola attribue à l'Administration Municipale la responsabilité d'autoriser l'exercice de la vente ambulante dans sa circonscription, sous peine d'émission de la carte de vendeur dont la validité ne doit être supérieure à un an. Le même règlement (Articles 3.º et 4.º) prévoit également que pour l'émission de cette carte, les intéressés doivent réunir les exigences suivantes :

- Élaborer une demande en accord avec la norme en place, avec la marque fiscale correspondante ;
- La demande devra comporter l'identification du demandeur, avoir une photocopie de la carte d'identité en pièce-jointe, de photos, sa carte prouvant que les mesures sanitaires sont respectées, dans le cas de vente de produits alimentaires.

Tout ce scénario légal, en pratique, se présente comme étant quelque peu morose et, comme il paraît ne pas être très connu de la majorité de la population, il ne semble pas être le moyen habituel employé pour exercer l'activité, ce qui laisse place à divers abus de la part du corps fiscal, tout comme des agents publiques, et même des travailleurs. Cela annule le fait que, dans leur quotidien de travail, certaines travailleuses ambulantes respectent les principes décrits, comme nous pouvons le noter dans les études de Monteiro (2012), Samba (2012), entre autres.

La Conférence Internationale du Travail réalisée en Philadelphie en 1944 a adopté une déclaration qui est actuellement attachée à la Constitution qui proclame que « tous les êtres humains, quelque soit leur race, croyance ou sexe, a le droit de réaliser son progrès matériel et son développement spirituel en conditions de liberté, dignité, sécurité économique, et avec des opportunités égales ». La déclaration

affirme également que « la pauvreté, où qu'elle soit, constitue un danger pour la prospérité de tous ». (ILO, 2007, p.18).

Tout comme le dit Cecchini, en Angola, malgré le fait que le marché ait eu une grande influence dans la vie des gens, l'État a encore un rôle central en ce qui concerne la chose sociale et dans sa notion de droits comme fondement de la politique publique, en acquérant de plus en plus de force, du moins au niveau de son discours, bien que non nécessairement dans sa conception et dans la réglementation et la mise en place de la politique.

« Les frontières de la protection sociale sont élargies : de nouveaux problèmes et risques sociaux sont incorporés à l'intérieur de l'éventail acceptable de l'intervention de l'état et de nouveaux services, des transferts monétaires et règles se mettent en marche. Même lorsqu'il y a un large fossé, les efforts pour étendre la couverture de la population acquièrent la centralité et le pari pour diminuer la segmentation de l'accès à la qualité et les politiques de protection sociale gagnent de nouveaux intéressés. À son tour, l'élargissement de éligibilité et la couverture de la population dans les systèmes de protection sociale s'accompagne d'efforts fiscaux et de réformes dans la structure de ces-mêmes systèmes. » (CECCHINI, 2015, p.26)

Dans cette perspective, nous pouvons considérer l'extension des frontières de la protection sociale comme étant nécessaire, si l'on prétend penser la protection sociale de la femme travaillant dans le secteur informel à Luanda. L'existence de nouveaux problèmes relatifs à cette demande peut mener à la création de nouveaux services de la part de l'État, tant du point de vue des transferts monétaires comme du règlement et de la fiscalité du système de protection.

Tout comme ce type d'aide qui doit être étudiée et programmée au critère, nous devons nous concentrer sur le fait qu'il s'agit de vies

humaines, étant donné que l'histoire de chaque sujet doit être dévoilée ; la quête d'un zungueiro et d'une zungueira pour la survie de leurs familles, mais également pour l'autonomie et sa réalisation. Cela peut contribuer à la lutte quotidienne de ce segment de la population pour sont « Droit à avoir des droits », de façon à ce qu'ils ne soient pas « empêchés d'avoir un lieu dans le monde ». Dans l'absence d'une culture de la défense et de la réalisation des droits, les personnes sont « empêchées non du droit à la liberté, mais du droit à l'action ; non du droit à penser ce qu'elles veulent, mais du droit à l'opinion » (TELLES, 2006: 60).

Le Plan de Développement National (2018-2022) indique que le taux moyen estimé du chômage entre 2009 et 2014 était de 22,0%, très proche de la limite fixée dans la stratégie de Développement de l'Angola 2025 pour 2015. Les données du recensement de 2014 montrent que le taux du chômage national était à 24%, comptant 25% de femmes et 24% d'hommes. En 2014, cette condition atteignait sévèrement les personnes plus jeunes âgées entre 15 à 19 ans, où les taux de chômage s'élevaient à 47% pour les hommes et 44,6% pour les femmes) : un jeune sur deux était au chômage, ce qui résulte en une situation sociale extrêmement complexe. Dans le groupe d'âge suivant (20-24 ans), un jeune sur trois était au chômage.

Malheureusement, il est important de noter que, pour cette étude, le travailleur informel est considéré comme étant au chômage, vu que dans le cadre du classement de professions en Angola, le travail informel ambulante est considéré comme n'étant pas productif face aux nécessités du capital.

La protection sociale se présente comme un ensemble de mesures qui doivent être innovatrices, doivent être un reflet du développement du pays et surtout, contribuer à la mise en place des droits sociaux, économiques et politiques de ceux qui en bénéficient. Penser à ces

bénéficiaires des programmes de protection sociale signifie aussi reconnaître des familles avec des enfants, où la travailleuse informelle est une matriarche, une fille, une nièce ou une grand-mère. Dans cette optique, il est important de penser la variété et la qualité de ces programmes, qui doivent aller au-delà du simple transfert de revenu ; il faut penser ce transfert comme un mécanisme de promotion de droits, de construction de citoyenneté au sein de ces femmes membres de familles bénéficiaires. Cela suppose une vraie recherche de synergie entre les secteurs tels que le Masfamu⁵, les Ministères du Commerce, de l'Éducation, de la Santé, des Anciens Combattants, du Travail et des autres qui intègrent la politique sociale angolaise.

Un regard sur les objectifs du développement durable par les Nations Unies, attire notre attention sur la fin de la pauvreté (1), l'égalité de genre (5), la réduction des inégalités (10), puisqu'il est impossible que cela se produise sans une réalisation des mesures de protection sociale de ces femmes travaillant dans le secteur informel.

« La protection sociale, une politique publique de forte capacité humaine, mène avec elle une marque génétique qui la rend quelque peu différente des autres politiques sociales. Son champ d'action ne se réfère pas réellement à la provision de conditions de reproduction sociale pour la restauration de la force vive du travail humain. Les attentions qu'elle produit sont des réponses aux nécessités de dépendance, de fragilité, de victimisation de demande universelle, car propres à la condition humaine. Toutefois, la façon dont cette demande est reconnue et incorporée, les réponses qu'elle obtient, dans le cadre public ou privé, découlent de valeurs, plus ou moins égalitaires de la société envers ses citoyens ». (SPOSATI, 2013, 653).

⁵ Ministère de l'Action Sociale, Famille et Promotion de la Femme

Ainsi, penser la protection sociale de la femme travaillant dans le secteur informel dans le contexte angolais, revient à reconnaître la variété de réponses inégales à partir de la précarité du travail et de sa rémunération, dépendant du rendement par jour d'une relation déliée.

Pour Sholkamy (2017, p.24), les femmes travaillant dans le secteur informel sont fréquemment sujettes à la discrimination de genre et aux préjugés, étant donné qu'elles reçoivent de bas salaires et peu de bénéfices. En Angola, le MAPTESS a inclus la protection « obligatoire » pour les travailleuse domestiques. Cette initiative de protection sociale est un effort important – peut-être plus dirigé vers la réduction du manque de garanties en ce qui concerne les revenus de femmes vulnérables en âge économiquement actif, mais avec des effets limités par le manque de synergie avec d'autres politiques de protection sociale déjà mises en place. Elle a toutefois encore très peu d'impact sur les vies de ces-dernières, étant donné le manque de fonctionnalité de l'assurance chômage.

CONSIDERAÇÕES FINAIS

Suite à cette lecture, nous arrivons à la conclusion qu'en Angola, beaucoup de femmes travailleuses domestiques ne sont toujours pas enregistrées à la Sécurité Sociale, surtout parce que, d'une manière générale, la loi n'est pas respectée, étant donné que la couverture pour les travailleuses domestiques dépend encore de l'enregistrement fait par les employeurs à l'institut National de Sécurité Sociale (INSS). Sans bénéfices chômage payés en cas de démission des fonctionnaires, une fois au chômage, beaucoup de travailleurs angolais tombent immédiatement dans un cycle d'insécurité sociale, de manque de protection sociale.

Cet article a clarifié que la protection sociale est centrée sur l'idée de garantie de satisfaction des besoins de base et de l'assurance du service en situation de risques sociaux issus de problèmes sociaux également. Nous avons démontré également que la protection sociale de la femme travaillant dans le secteur informel doit être créée comme une politique et être capable de répondre aux situations de risque telles que le chômage et l'incapacité, mais également aux problèmes structurels tels que la pauvreté et l'inégalité. Sa construction doit être en accord avec les problèmes sociaux vécus par ces femmes, étant donné que sa mise en place est attendue en situation d'urgence, dans le cadre du service social, sous forme d'assistance sociale, tel que l'on devait le voir pendant cette période de l'épidémie du Covid-19. Toutefois, elle ne couvre pas tous les domaines de la politique sociale ; cette protection serait uniquement une composante de cette politique, tout comme les politiques sectorielles qui se rapportent à la santé, à l'éducation, au service social et au logement.

Nous concluons que ces politiques n'existent pas comme tel, mais de façon ad-hoc, éparpillées dans différents organes ministériels avec des actions apparemment déconnectées, insérées dans différents programmes et projets, pour beaucoup de ces derniers, sans garantie de continuité et sans suivi. Ainsi, l'objectif de cet article est de contribuer à la connaissance de la politique de protection sociale pour la femme travaillant dans le secteur informel en Angola, dans le but de repenser sa condition dans la société. Nous pensons avoir réussi, dans le sens où il nous a été possible d'identifier certains programmes et projets en cours, tel que le programme de reconversion de l'économie informelle, entre autres, la continuation de la politique de protection sociale de base, obligatoire et spéciale, avec un plus grand focus sur la première, dans la dimension de la mise en place de droits

dont les buts sont les nécessités premières, qui doivent prendre en compte le cycle de vie de chaque femme.

Par conséquent, il s'agit d'un bref essai, plutôt que d'un texte théorique, une graine, un début pour agiter les eaux, en faveur de nouvelles études dans ce domaine et qui partent de la réalité de ces femmes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CECCHINI, S. FILGUEIRA, F. MARTÍNEZ, R. ROSSEL, C. (2015). Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL). Instrumentos de protección social: Caminos latinoamericanos hacia la universalización. Santiago.

Organização Internacional Do Trabalho (OIT). (2006). A OIT e a Economia Informal. Escritório da OIT em Lisboa.

International Labour Office-ILO. ABC dos direitos das mulheres trabalhadoras e igualdade de género. 2ª Edição, Geneva, 2007.

Lopes, C. M. Cadongueiros, kinguilas, roboteiros e zungueiros uma digressão pela economia informal de Luanda. In: VIII Congresso Luso-AfroBrasileiro de Ciências Sociais.

República de Angola. Orçamento Geral do Estado Para o Exercício Económico de 2020, Dezembro de 2019. Disponível em <https://www.minfin.gov.ao/PortalMinfin/#!/materias-de-realce/orcamento-geral-do-estado/oge-do-ano-corrente> . Acesso aos 22 de Abril de 2020.

Monteiro, I. L. C. (2012). Modos de vida e de trabalho das mulheres que zungam em Luanda. Dissertação (Mestrado em Serviço Social) – Programa de Pós-Graduação em Serviço Social, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, São Paulo.

NGOLO, N. (2019). Conferência sobre os direitos económicos da Mulher no mercado informal: A protecção da mulher zungueira, perspectiva da segurança. OSISA. Luanda, 16 de Abril.

ONU. (2020). Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women.

Pereira, A. (2004). Desenvolvimento de políticas públicas para inserção da mulher angolana no mercado de trabalho. Tese (Doutorado em Economia dos Recursos Humanos) – Programa de Pós-Graduação em Economia dos Recursos Humanos, Instituto de Ciências do Trabalho e da Empresa, Lisboa.

PLAGERSON, S. STUART, L. & ULRIKSEN, M. (2017). Como programas de protecção social podem beneficiar as mulheres no sector informal? Reflexões sobre trabalhadoras domésticas e seguridade social na África do Sul. In PNUD Protecção social: rumo à igualdade de género. Publicação Policy in Focus. Volume 14, Edição no 1.

PDN. (2018). Plano de Desenvolvimento Nacional 2018-2022. Governo de Angola, Luanda.

ROUSEAU, J.-J. (2011). O contrato Social: Princípios do direito político. Tradução de Edson Bini. Bauru, São Paulo: EDIPRO.

SHOLKAMY, H. Encontrando a noção de igualdade: mulheres, trabalho e protecção social no Egito. In PNUD publicação Policy in Focus. Protecção social: rumo à igualdade de género. Volume 14, Edição no 1, Março de 2017.

SPOSATI, A. (2013). Protecção social e seguridade social no Brasil: pautas para o trabalho do assistente social. Revista Serviço Social e Sociedade. São Paulo, n. 116, p. 652-674, out./dez..

Telles, Vera da Silva. (2010). A cidade nas fronteiras do legal e ilegal. Belo Horizonte: Argvmentvm.

_____. (2006). Direitos sociais afinal de que se trata? 2.ed. Belo Horizonte: Editora UFMG..

A photograph of a woman in profile, facing right. She is carrying a large blue basket on her head, which is filled with various items, including a green bell pepper in a clear plastic bag and several carrots. She is wearing a dark, patterned top and a gold necklace. The background is a plain, light-colored wall.

VOIX DE LA RÉSISTANCE

NANDA, ZUNQUEIRA

INTERVIEW

Nanda¹ est une femme angolaise âgée de 52 ans née dans la province de Malange, mais qui réside dans la province de Luanda depuis quelques années, dans la municipalité de Cazenga, dans le quartier de Kalawenda. Elle vit avec ses quatre enfants, est veuve et est la seule à s'occuper de sa famille. Elle a conclu l'école secondaire. Dans cette interview, elle répond à plusieurs de nos questions à propos de son quotidien et, de ce fait, elle nous présente les divers défis qu'elle rencontre dans la lutte pour la subsistance de sa famille.

Ondjango Feminista (OF) : Salut, Nanda ! Comment ça va ?

Nanda : Je vais bien, merci.

¹ Nom fictif.

OF : Nous vous remercions de nous concéder cette interview pour partager avec nous une partie de votre histoire. On peut commencer ?

Nanda : Oui.

OF : Qui est responsable des tâches ménagères chez vous (qui s'occupe de la maison, des enfants) ?

Nanda : Chez moi, les tâches ménagères sont la responsabilité de tous.

OF : Comment partagez-vous les tâches ?

Nanda : Tout le monde s'en occupe, les filles comme les garçons.

OF : Comment trouvez-vous que la distribution des tâches devrait se faire entre filles et garçons ?

Nanda : Je ne pense pas qu'il devrait y avoir quelque distribution de tâche entre filles et garçons – je dis cela à cause de ma propre expérience chez moi. Par exemple, je n'ai qu'une fille, et mais autres enfants sont des garçons. Si je faisais la distinction entre ce qui est travail de fille et travail de garçon comme on le fait habituellement, ma seule fille serait surchargée. C'est pourquoi chez moi, j'ai adopté l'idée que chacun de nous doit faire tout type de tâche ménagère.

OF : Quel temps vous reste t-il pour vous occuper de vous ou de vos affaires personnelles ?

Nanda : Je n'ai pas de temps pour moi. Normalement, le seul temps qu'il me reste est pour ranger les habits le samedi, pour aller à la messe le dimanche.

OF : Depuis combien de temps vous vendez, et pourquoi avez-vous décidé de vendre ?

Nanda : Je vends depuis 1984, quand je suis arrivée à Luanda venant de Malanje. J'ai décidé de vendre parce que la zunga était le moyen de subsistance le plus facile que j'ai trouvé. À travers la zunga, j'ai aussi trouvé des gens avec beaucoup d'amour qui n'ont pas besoin de beaucoup pour t'aider. À travers ce processus, j'ai appris que les femmes dans la zunga sont

très solidaires, elles s'entraident beaucoup, non seulement pour l'argent, mais pour l'amour et l'attention qu'elles démontrent les unes envers les autres.

OF : Pourquoi avez-vous choisi cette façon de faire du commerce ?

Nanda : Quand je suis arrivée à Luanda, ma priorité étaient les études, mais je n'ai pas réussi à étudier parce que mes parents se sont séparés. J'avais 15 ans et je venais avec quatre frères de Malanje, sans mes parents. Je devais me débrouiller pour pouvoir m'occuper de nous, et le premier commerce que j'ai fait était la vente d'oignons et d'ail dans la zunga.

OF : Quels produits commercialisez-vous en ce moment ? Que vendez-vous ?

Nanda : J'ai déjà vendu plusieurs produits. Des oignons, des tomates, du pain, du beurre et du sucre. Maintenant, je vends du savon dans la zunga.

OF: Comment les obtenez-vous ? Vous devez payer immédiatement, ou vous pouvez le faire après les avoir vendus ?

Nanda : Quand je vendais du pain, par exemple, quand j'achetais des produits, il y avait des femmes qui me connaissaient déjà et me donnaient 100 pains sans que j'aie besoin de payer tout de suite. J'emmenais l'argent le jour suivant et il me restaient seulement 1000 kzs. Pour ce qui est du savon, je m'associe avec d'autres femmes pour acheter les produits, et nous produisons du savon à la maison même, ensuite nous le vendons.

OF : Comment auriez-vous préféré le faire ?

Nanda : J'aurais préféré qu'il y ait quelqu'un de spécifique pour m'aider. J'aimerais que quelqu'un investisse dans mon commerce pendant un certain temps, pour que je puisse me développer davantage et faire plus de bénéfices. C'est très difficile de travailler avec l'argent d'autrui. Quand une zungueira voit qu'elle n'a rien, elle s'inquiète, on finit par se réveiller à 03h du matin pour rembourser l'argent qui ne nous appartient pas.

OF : Vous vendez où vous vivez ? Ou avez-vous besoin de vous déplacer ?

Nanda : Je vends dans le quartier où j'habite. Les gens m'ont même déjà donné un nom, ils m'appellent “sabão e omo”.² La zunga exige que l'on accepte certaines plaisanteries pour que les gens nous aiment bien, sinon, le commerce n'avance pas.

OF : Quel est votre revenu journalier ?

Nanda : Mon revenu est le même que nous utilisons pour ne pas que le réchaud s'éteigne, pour avoir de quoi manger chaque jour. Mais parfois je gagne 1500 kzs par jour.

OF : Sur quoi est-ce que vous dépensez plus ?

Nanda : Sur l'alimentation et le courant, parce que le système ici est prépayé.

OF : Vous parvenez à épargner de l'argent ou à faire quelque investissement ?

Nanda : Oui, une petite épargne. Dans les 1500 kzs que je gagne, je fais de mon mieux pour garder au moins 100kzs par jour, pour des possibles nécessités à venir (comme le courant, par exemple)

OF : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour exercer votre métier de vente ?

Nanda : Comme je vends du savon en ce moment, la première difficultés est l'achat de l'huile, qui est très chère. La seconde est l'achat de la matière principale pour produire du savon, qui n'est pas vendue en ce moment d'État d'Urgence dû au Covid-19 où les gens ne sont autorisés qu'à vendre de la nourriture.

OF : Comment la crise que le pays traverse a t-elle touché votre commerce ?

Nanda : Elle a touché et touche non seulement mon commerce mais aussi ma vie et celle de ma famille en général. Mes sœurs aussi sont zungueiras et comptent sur moi pour les aider. Et dans cette réalité actuelle, j'ai deux peurs,

² Savon et omo.

l'une est de mourir de faim, et l'autre est de mourir à cause de cette maladie. Quand cette maladie a commencée, j'ai perdu un fils qui est mort de faim. Nous sommes déjà arrivés au point de prendre des feuilles de manioc préparées, de les laver et de les moudre à nouveau avec notre bouche pour pouvoir les manger. Cette crise va continuer à frapper beaucoup de zungueiras qui sont la couche la plus basse de la population. Parce que la majorité des zungueiras sont en fait de la couche la plus basse.

OF : Quelles alternatives avez-vous trouvées en ce contexte de crise ?

Nanda : Nous avons tout juste trouvé des façons de survivre. J'ai trouvé deux bananiers que j'ai plantés dans ma cour, j'ai aussi planté des feuilles de patates douces, que nous cueillons parfois pour manger.

OF : Comment faites-vous pour contourner les difficultés ?

Nanda : La seule chose que je continue à penser à faire est vraiment comment produire mon propre savon pour surpasser les difficultés.

OF : Comment aimeriez-vous procéder avec la vente ?

Nanda : J'aimerais pouvoir vendre à ma porte.

OF : Quel genre de support attendez-vous du gouvernement ?

Nanda : Le gouvernement devrait chercher des associations civiles, enregistrer les personnes qui ont des difficultés et aider chaque famille avec les produits de base, parce que nous avons ici des familles et des personnes qui souffrent vraiment beaucoup.

OF : Êtes-vous contente de ce que vous faites ? Qu'aimeriez-vous faire à part ça ?

Nanda : Je suis très heureuse avec ce que je fais. J'ai déjà donné des cours d'alphabétisation et je disais toujours aux femmes qu'il faut du courage pour s'organiser. J'aimerais aussi avoir de l'argent pour commencer une société où je pourrais exercer une activité économique. J'ai une machine à coudre, je sais déjà faire du savon, il me manque juste de l'argent pour développer ces projets.

OF : Qu'avez-vous à dire sur le système de fiscalisation ? Comment pensez-vous qu'ils devraient s'y prendre ?

Nanda : les policiers s'y prennent mal. Ils ne peuvent pas chasser les zungueiras comme ils le font d'habitude. Ils devraient procéder avec amour et être pédagogues. Les policiers ont besoin de formation.

OF : Plus que jamais, les femmes revendiquent leurs droits, elles résistent à tout type d'obstacle face à la violence dont elles souffrent. Croyez-vous qu'elles font bien ? Cette lutte va t-elle ramener du changement ? Que pensez-vous que l'on pourrait faire de plus, par exemple, en ce qui concerne le commerce de la zunga ?

Nanda : Il est important que les femmes revendiquent leurs droits. Nous ne pouvons pas nous taire non plus. Cela va apporter du changement. En fait, il y a déjà quelques changements. Par exemple, ici dans notre association, il y a déjà des femmes qui ne pleurent plus, mais qui agissent. Elles n'acceptent plus de se taire face aux problèmes. Je pense que pour le commerce de la zunga, il devrait y avoir des conférences, tant pour les zungueiras comme pour les policiers, parce que beaucoup d'entre eux ne savent pas comment agir. Ce serait bien qu'il y ait des conférences et des dépliants avec des informations sur la façon dont les policiers et les zungueiras doivent se comporter.

OF : Avez-vous arrêté de faire quelque chose que vous aimiez pour aller vendre ?

Nanda : Oui. J'ai dû arrêter mes études au CM1 pour reprendre adulte. J'ai eu quelques opportunités, mais je n'ai pas pu les saisir parce que je devais vraiment aller vendre – la faim vient en premier.

OF : Comment vous voyez-vous dans 5 ans ? Comment aimeriez-vous vous voir dans 5 ans ?

Nanda : J'aimerais me voir comme quelqu'un qui aide les gens à travers les mots. J'aimerais être conférencière et motivatrice, parler de mon expérience à d'autres femmes. J'aimerais partager mon expérience, pour pas qu'elle ne reste qu'avec moi, parce que je trouve que parler au marché ne suffit pas.



VOIX DE LA RÉSISTANCE

LÍDIA, INTÉGRANTE D'UN GROUPE DE "SÓCIAS"

INTERVIEW

Lídia¹ est une femme angolaise âgée de 45 ans, née à Kwanza Norte, mais qui vit depuis quelques années dans la province de Luanda, dans la municipalité de Cazenga. Elle nous a informé qu'elle a une relation conjugale, mais que son mari a d'autres familles, elle passe donc plus de temps avec ses enfants. Elle a conclu la seconde. Dans cette interview, elle nous répond sur son quotidien en tant que mère et personne responsable de la subsistance des siens, et elle nous fait part de son expérience en tant que pratiquante de la solidarité économique entre femmes, au sein d'un groupe communément

¹ Nom fictif.

appelé “sócias²”. Par ce biais, nous avons découvert son histoire de résistance.

Ondjango Feminista : Bonjour, Lída ! Comment vous allez toi et ta famille ?

Lída : Nous allons bien, merci.

OF : Nous vous remercions tout d'abord pour cette interview que vous nous consacrez pour nous parler un peu de votre quotidien. On peut commencer ?

Lída : Oui.

OF : Qui est responsable des tâches ménagères chez vous (qui s'occupe de la maison, des enfants) ?

Lída : La responsabilité est de tous. Mais pour ce qui est de la nourriture, je partage cette tâche avec ma plus grande fille, âgée de 17 ans. Biographie de Indira Mateta

OF : Comment partagez-vous les tâches chez vous ?

Lída : La responsabilité est de tous. Tout le monde participe dans l'exécution des tâches ménagères.

OF : Comment pensez-vous que l'on devrait diviser les tâches ménagères entre filles et garçons ?

Lída : Chez moi, tout le monde met la main à la pâte. J'ai plus parlé de ma fille et moi à cause de la nourriture, mais mon deuxième fils apprend déjà à cuisiner pour aider également.

OF : Combien de temps vous reste-t-il pour vous occuper de vous-même et de vos affaires personnelles ?

² La modalité de solidarité économique communément appelée sócia, est une forme de revenu économique qui consiste dans le suivant : deux ou plusieurs personnes rassemblent leurs revenus pour pouvoir acheter quelques produits dans des quantités données, qu'ils ne réussiraient pas à acheter autrement. Après l'acquisition de ces produits, ils les partagent de façon équitable pour leur propre consommation ou pour les revendre, c'est-à-dire qu'il s'agit également d'une forme d'entraide et de promotion de l'inclusion économique visant à faciliter l'acquisition de biens et de produits à travers lesquels les citoyens parviennent à acquérir des biens de première nécessité (huile, riz, viande, etc.) en les partageant avec une personne ou plus.

Lidia : Je n'ai pas trop le temps pour moi. Juste pour vous donner un exemple, je tresse même les cheveux le soir.

OF : Depuis quand développez-vous cette activité de solidarité économique/sócia ?

Lidia : Depuis 2006.

OF : Pourquoi avez-vous choisi cette forme de société et d'accès aux produits ?

Lidia : Parce que les produits sont trop chers. Dans la société avec les autres femmes, par exemple, je peux réussir à avoir 20.000kzs et acheter la moitié de 4 à 5 produits différents pour qu'il ne m'en manque aucun.

OF : Quels produits parvenez-vous à obtenir à travers le groupe avec d'autres personnes ? Où les achetez-vous ? Consommez-vous aussi ces produits à la maison ?

Lidia : Normalement, les produits sont le riz, la farine de manioc, le vinaigre, la pâte de tomate, les macaronis, le sucre et le savon. Mais nous n'achetons pas de cartons ; nous achetons de petites quantités. Et nous achetons les produits à Viana, dans les magasins d'achat en stock et au marché de kikolo également. Je prends de ces produits pour ma propre consommation.

OF : Vous vendez là où vous vivez ? Ou avez-vous besoin de vous déplacer ?

Lidia : Je vends à ma porte, j'ai monté un stand. J'ai des maux de dos, donc je ne me déplace pas d'habitude.

OF : Quel est votre revenu par jour ou par mois ?

Lidia : Je n'ai pas vraiment de revenu, parce que c'est avec ce commerce que je paye toutes mes dépenses, surtout la nourriture. Et parfois, les voisins ne payent pas sur le champ et disent qu'ils viendront payer à la fin du mois, mais ils prennent du temps. Même comme ça, il est difficile d'avoir un revenu. Mais le plus important est que le commerce ne s'arrête pas.

OF : Sur quoi est-ce que vous dépensez le plus ce que vous gagnez ?

Lídia : Je dépense sur le courant et l'eau, parce qu'on n'a pas d'eau qui sort du robinet. Il faut payer la main d'oeuvre des jeunes qui travaillent dans les rues et transportent des réservoirs d'eau lourds rien que pour nous. Je dépense aussi sur l'école de mes filles, elles étudient dans une école missionnaire. Je dépense sur de la nourriture et parfois je dois acheter du poisson, de la viande ou du poulet.

OF : Vous parvenez à épargner de l'argent ou à faire quelque investissement ?

Lídia : L'avantage est que ça nous aide à subvenir à certains besoins. Quand je m'associe à quelqu'un d'autre, j'ai également la possibilité d'acheter certaines choses. L'inconvénient est qu'il y a des femmes à double face : tu leurs donne de l'argent et elles fuient par l'autre porte, changent de masque pour ne plus être reconnues. Malheureusement, il y a des femmes qui viennent seulement voler l'argent des autres.

OF : Comment la crise que le pays traverse a t-elle impactée votre activité de sócia ?

Lídia : La crise a eu un grand impact sur notre activité. Avant, la société était faite entre deux personnes, et nous emmenions plus de choses à la maison, mais aujourd'hui, la société est formée de quatre à cinq personnes, et nous n'amenons presque rien.

OF : Comment la pandémie causée par le Coronavirus a t-elle impactée votre commerce et votre activité de sócia ?

Lídia : Le Coronavirus a apporté plus de difficultés à cause des transports. La circulation est limitée à cause de l'État d'Urgence. Les taxis font de courts itinéraires, donc on dépense beaucoup pour se déplacer. Très souvent, nous devons marcher à pied avec nos produits après les avoir achetés, et on court des risques.

OF : Comment faites-vous pour contourner les difficultés ?

Lídia : Je me suis dit que je ne vais pas désister et mes amies de vente m'aident aussi beaucoup.

OF : Avec toutes ces batailles, quel monde pensez-vous que les femmes sont en train de construire ?

Lidia : Les femmes sont l'espoir du lendemain ! Le monde a toujours été gouverné par les hommes et pour les hommes, et nous voyons toujours de la souffrance. Les femmes sont en train de construire un monde prospère et accueillant, donc je travaille et je me bats pour pouvoir être parmi des femmes qui aident à développer la société, même si cela ne nous vaut aucune reconnaissance.

OF : De quel genre d'appui auriez-vous besoin de la part du gouvernement ?

Lidia : Ils devraient se réunir avec les plus grands chefs d'entreprise et voir des façons d'aider les plus défavorisés. Nous autres de bas revenus souffrons beaucoup, vraiment beaucoup. Les choses sont très difficiles.

OF : Êtes-vous satisfaite avec ce que vous faites ? Qu'aimeriez-vous faire à part cela ?

Lidia : Je suis satisfaite parce que je peux maintenant acheter des choses en plus grande quantité pour avoir de quoi manger à la maison.

OF : Qu'avez-vous à dire sur la façon dont la police s'y prend pour les contrôles ? Comment devraient-ils s'y prendre ?

Lidia : Les policiers sont embêtants. Je vends au pied de ma porte, et même comme ça, ils continuent à m'embêter. C'est pour ça que je veux finir de construire ma petite boutique pour y vendre mes produits. Les policiers ont besoin d'une bonne formation pour savoir comment agir avec les vendeurs. Je pense qu'ils devraient parler plus et avoir plus d'amour.

OF : Comment vous voyez-vous dans 5 ans ? Comment aimeriez-vous vous voir dans 5 ans ?

Lidia : Ma vision du futur n'est pas seulement pour moi : dans 2 ou 3 ans, j'aimerais que l'on puisse tous avoir du courant et de l'eau sans limites ; j'aimerais pouvoir me déplacer à volonté et être en bonne santé. J'espère aussi

que les enfants puissent avoir une alimentation stable et de bien-être, que l'on puisse construire un pays meilleur et sans faim.



Fotografia cedida pela Associação Mwana Pwo

INTERFACE ÉCONOMIQUE

Communautés Minières, Exploration Sexuelle des Filles et Jeunes Femmes

MARIA MALOMALO¹

RÉSUMÉ

L'exploitation sexuelle est une atteinte aux droits humains, et est alimentée par de hauts niveaux de pauvreté, par la dépendance économique des femmes, par les normes patriarcales et les attentes rétrogrades de la société. Bien qu'il s'agisse d'une pratique commune dans plusieurs communautés à l'intérieur et en dehors de l'Angola, les femmes et filles de communautés minières sont plus vulnérables. Cela se doit à la complexité des communautés minières comme zone de dispute entre la prospérité économique et les graves atteintes aux

¹ Formada em jornalismo, feminista africana, fundadora e directora da Associação Mwana Pwo. Em 2018 foi bolsista de Mandela Washington Fellowship para jovens líderes africanas.

droits humains. L'échec dans la réglementation des zones minières formelles et informelles et le manque de volonté politique appropriée pour défendre et respecter les droits des femmes et des filles qui se trouvent dans les communautés minières, contribuent à l'augmentation de la vulnérabilité de ces femmes, en les maintenant dans un cycle de pauvreté. Cet article analyse la vulnérabilité de ces femmes dans les communautés minières, l'impact du Covid-19 et les possibles stratégies d'intervention pour résoudre les défis retrouvés par les femmes et jeunes filles. Il se base sur une recherche réalisée par l'Association Mwana Pwo dans la province de Luanda Sul, en 2019.

ARTICLE

Paulina² est une fille âgée de 18 ans qui vit avec ses parents et ses six frères dans la municipalité de Samulambo, près de la province de Lunda Sul. Elle vient d'une famille relativement pauvre. Ses parents sont agriculteurs, alors que ses deux frères les plus âgés sont mineurs de diamants. Elle a récemment été testée positif au virus du VIH. Lors d'une interview avec l'Association Mwana Pwo, Paulina nous a raconté qu'elle a eu des rapports sexuels non protégés avec un "boss" des mineurs pour obtenir des gains monétaires. "Je l'ai fait parce que j'ai vu la souffrance de mes parents. Nous n'avions pas de nourriture. Et j'avais moi aussi besoin de mèches et d'habits", a-t-elle dit à l'intervieweur.

Malheureusement, Paulina n'est pas la seule. En 2019, Mwana Pwo a réalisé une recherche qualitative pour déterminer jusqu'à quel point les filles et jeunes femmes sont exposées à l'exploitation sexuelle dans les communautés minières. Bien que la recherche se soit notamment

² Nom fictif pour protéger son identité

concentrée dans des communautés minières, les résultats montrent que les travailleurs formels exploitent les femmes et filles qui vivent près des entreprises minières. Les filles sont souvent emmenées sur des champs miniers et entreprises minières formelles pour échanger des produits agricoles contre des produits de base tels que la farine de maïs et le poisson séché. C'est au long de ce processus d'échange de marchandises de base que les filles et jeunes femmes sont forcées à s'impliquer dans des relations sexuelles transactionnelles avec des miniers, ce qui les expose au risque de maladies sexuellement transmissibles, en incluant le VIH, la violence basée sur le genre, des grossesses involontaires et des avortements non sûrs.

Bien que l'étude de l'industrie minière dans le monde entier soit amplement basée sur son potentiel de recette, il est fondamental d'avoir un abordage basé sur les droits, pour identifier et résoudre les problèmes sociaux qui surgissent particulièrement au niveau des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants. Dans *Mulheres, Mineração e Desenvolvimento : Uma agenda de pesquisa emergente*, académiciens et professionnels, incluant Katy (2014), argumentent que l'industrie extractive est un milieu masculin caractérisé surtout par des fonctionnaires du sexe masculin, alors que les femmes travaillent en tant qu'équipes de soutien, surtout dans les aires administratives et en tant que chargées du nettoyage. Elle argumente encore que les zones minières reflètent les objectifs capitalistes qui se concentrent sur la création d'une économie basée sur l'argent et près des milieux traditionnels tels que l'agriculture. Lahiri-Dutt et Mahy (2008), dans son étude sur l'impact du travail minier sur les femmes et jeunes en Indonésie, observe que :

« Une mine amène et propage nécessairement des modèles capitalistes avancés qui causent de grandes transformations sociales dans la zone minière, même dans l'organisation urbaine et la modernisation. Ces

projets miniers globalisés et avec l'utilisation intensive du capital, sont très connus pour le changement qu'ils apportent au tissu social et culturel dans les zones où ils opèrent dans le monde entier. »

Le flux d'une force du travail hautement masculine et l'augmentation du flux financier, résulte dans de nouvelles dimensions de pouvoir et dans l'amplification des rôles de genre déjà tendancieux. Alors que les hommes sont surtout inclus dans le travail de force, les femmes dépendent d'eux surtout pour leur survie économique, en tant que parenté, épouses, copines, concubines ou travailleuses de sexe. À part cela, à cause de la dépendance des femmes, ces-dernières ont difficilement le contrôle social ou politique, ce qui limite leur influence dans l'opération des mines et dans les propriétés de responsabilité sociale dans les communautés de zones minières. Katy (2014) et Lahiri-Dutt et Mahy (2008) identifient les principaux défis présentés par l'industrie minière :

1. Mariages ou relations transitoires ;
2. Prostitution ;
3. Propagation de maladies sexuellement transmissibles (MSTs), ce qui inclus le VIH/SIDA ;
4. Violence basée sur le genre ;
5. Exploration et abus sexuel ;

En Sierra Leone, par exemple, d'après un rapport de la International Human Rights Clinic (2001), l'industrie extractive est caractérisée par des récits de trafics de jeunes femmes d'autres points du pays, le sexe commercial forcé et des abus basés sur le genre.

Les défis mentionnés ci-dessus se vérifient également chez les communautés minières de la province de Luanda Sul. Mining Review Africa (2019) estime que l'Angola a le potentiel de devenir le plus

grand pays d'extraction minière au monde, avec une estimation de 180 millions de carats retrouvés surtout à Lunda Sul et Lunda Norte. D'après cette même évaluation, le procès de Kimberley informe qu'en 2019, l'Angola a extrait 8,4 millions de carats avec une valeur totale de 1,2 milliards de dollars américains.

Malgré l'évident potentiel financier du secteur minier, les femmes et filles continuent à courir des risques. La province de Lunda Sul a le plus grand taux de femmes enceintes adolescentes dans le pays, fixé à 59,7%, selon le rapport Multi-Indicateur de Santé (2015-2016). Les filles adolescentes sont exposées à ces impacts négatifs pour leur santé et au niveau social de par leur connaissance limitée sur les droits et santé sexuelle et reproductive, ce qui inclut les contraceptifs et le manque d'informations sur les mécanismes de dénonciation en cas d'abus ou d'exploitation sexuelle.

La recherche de l'Association Mwana Pwo a révélé que :

1. La violence contre les femmes (de l'anglais "*Violence Against Women*" - VAW) est prédominante dans les zones minières sous forme de violence sexuelle, physique et économique (liée à l'accès des femmes à la terre), ce qui mène à la violence psychologique et orchestrée par des mineurs formels, artisanaux et la communauté en général. Les travailleurs des entreprises minières, les mineurs (artisanaux) et les "boss" (qui financent des activités minières artisanales) qui vont à Luanda Sul sans leurs familles, profitent de la vulnérabilité de ces filles et s'impliquent dans des relations sexuelles. La VAW dans les zones minières tout comme dans d'autres communautés est enracinée dans les déséquilibres de pouvoir qui existent entre hommes et femmes.
2. Il existe une relation entre le patriarcat dans les communautés minières et les autres systèmes d'oppression, ce qui inclut la

classe. La majorité des femmes et filles des zones minières sont sans emplois et dépendent surtout de leurs parents, conjoints et partenaires. Bien que Lunda Sul soit une zone industrielle extractive, il existe deux extrêmes dans les communautés liées à l'accès aux ressources financières : la minorité a accès à des ressources minérales et, par conséquent, au pouvoir économique, et la majorité pauvre dépend de la richesse de la minorité. Cela augmente la vulnérabilité des femmes et filles et les met à risque d'exploitation sexuelle. Les filles sont forcées à des relations sexuelles transactionnelles pour obtenir des gains financiers.

3. L'informalité des zones minières artisanales résulte dans le manque de services sociaux adéquats tels que des écoles secondaires et hôpitaux bien équipés, ce qui impacte l'accès des filles et femmes aux services d'éducation et de santé de qualité et les laisse emprisonnées dans un cycle interminable de pauvreté, avec des mauvais résultats de santé.
4. Les disputes de terres dans ces communautés touchent surtout les femmes et filles en les laissant sans terres suffisantes pour les cultures, ce qui est leur principale activité économique. Malgré qu'il existe des lois et politiques, la nature du patriarcat des communautés impacte de façon négative l'accès des femmes aux terres, ce qui résulte dans une violence économique.

Les réalités ci-dessus montre une image sombre du future des femmes et filles dans les communautés minières. Fréquemment, les femmes et filles ont un accès limité à des institutions éducationnelles et opportunités limitées, ce qui résulte dans l'option du mariage précoce et le sexe transactionnel comme stratégies de survie. Comme cela a été observé dans les statistiques sur les taux de femmes enceintes à Lunda Sul, ce qui est une cause et un effet du mariage précoce et forcé, 6 sur 10 filles tombent enceinte avant 18 ans. Par

conséquent, ces filles sont forcées à abandonner l'école, ce qui détruit leur perspective de garantir des emplois compétitifs et d'échapper le cycle de pauvreté. L'exploitation dont elles souffrent depuis leur jeune âge donne lieu à des femmes adultes avec moins de pouvoir et plus dépendantes parmi des hommes très souvent abusifs.

C'est dans ce contexte que la province se trouve face à la pandémie du Covid-19. Bien que jusqu'à présent aucun cas de la maladie ait été enregistré dans la province, l'État d'Urgence, initialement décrété le 27 Mars 2020 et prolongé deux fois, a amené des restrictions de mobilité pour beaucoup de citoyens, surtout pour ceux qui dépendent du secteur informel pour leur survie. Selon le rapport du PNUD sur l'impact socio-économique du Covid-19, 72,6% des angolais (71,4% étant des hommes et 73,8%, des femmes) sont employés dans le secteur formel. Les mesures instaurées qui limitent le commerce informel, augmentent la probabilité d'une plus grande instabilité économique dans les communes et insécurité financière dans les familles.

À part ça, dû à l'augmentation des coûts des produits de base, le troc, qui a garanti l'accès à d'autres marchandises pour les communautés rurales, sera réduit de façon significative, ce qui entraînera encore plus de milliers de familles dans la pauvreté aiguë et la faim. Les communautés qui se trouvent à proximité des activités minières pratiquaient le troc pour augmenter l'accès à d'autres produits de base.

Le fait est que, dans la majorité des communautés africaines où le patriarcat est prédominant, les filles et jeunes femmes de familles pauvres courent souvent le risque du sexe transactionnel, de l'exploitation et du mariage infantile. *Selon Girls Not Brides (2020) dans COVID19 et Mariage Infantile et précoce : une agenda d'action, les "évidences de contextes humanitaires montrent que les familles pauvres qui*

perdent des moyens de subsistance sont plus à même de forcer leurs filles à se marier pour alléger les difficultés économiques”. Cette observation est composée par le *Plan International*, qui a réalisé une étude sur la crise de l'Ébola de 2014 en Afrique Occidentale et dont les résultats indiquent que la pression économique associée et l'interruption de l'éducation pourraient résulter dans une augmentation de l'exploitation sexuelle des filles et jeunes femmes.

Quel est le chemin à suivre pour garantir que les filles et jeunes femmes des communautés minières soient protégées de l'exploitation sexuelle?

1. Les politiques et recommandations faites au niveau des plateformes régionales et internationales doivent se traduire dans des politiques et actions tangibles à niveau local. Cette concentration doit se faire au niveau du développement des actions pratiques locales et dans la garantie que les filles et jeunes femmes, en recevant le support et les soins dont elles ont besoin.
2. Le gouvernement doit inclure des mécanismes et interventions de protection sociale pour les communautés les plus vulnérables, en incluant les femmes et filles, en tant que partie de sa stratégie à la réponse au Covid-19.
3. Le gouvernement doit établir des structures législatives pour protéger les femmes et jeunes filles dans les zones minières contre l'exploitation sexuelle. L'article 6 de la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination contre les Femmes (CEDAW), dont l'Angola est l'un des pays signataires, observe que “les États Signataires doivent prendre toutes les mesures adéquates, ce qui inclus la législation, pour supprimer

toutes les formes de trafics de femmes, l'exploitation et la prostitution de femmes.”

4. Il est également nécessaire d'investir dans les communautés locales en fournissant des bénéfices économiques et sociaux équitables. Le gouvernement, les entreprises minières et entreprises locales peuvent faciliter la création de petites et moyennes entreprises par des habitants locaux, surtout les femmes, qui sont plus vulnérables. Cela va augmenter leur dépendance économique et va réduire leur vulnérabilité.
5. L'autorité locale doit augmenter le nombre et l'efficacité des centres de santé dans les communautés minières et dans les alentours, pour garantir que les femmes et filles aient accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive. Il est également nécessaire de développer une politique sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents qui reconnaisse la nécessité des adolescents à avoir accès à une éducation qui aborde le thème de la sexualité à l'école.
6. L'approvisionnement en installations d'apprentissage appropriées pour les jeunes, surtout les femmes jeunes, est fondamental pour garantir qu'elles aient accès à une éducation de qualité et, par conséquent, qu'elle échappent au cycle de pauvreté. On recommande que le gouvernement et les entreprises minières donnent l'accès à des écoles primaires et secondaires qui répondent aux nécessités des habitants locaux. Comme alternative, ils peuvent investir sur des internats pour les jeunes des communautés minières pour garantir que ces-derniers reçoivent une éducation de qualité.
7. L'approvisionnement en installations d'apprentissage appropriées pour les jeunes, surtout les femmes jeunes, est

fundamental pour garantir qu'elles aient accès à une éducation de qualité et, par conséquent, qu'elle échappent au cycle de pauvreté. On recommande que le gouvernement et les entreprises minières donnent l'accès à des écoles primaires et secondaires qui répondent aux nécessités des habitants locaux. Comme alternative, ils peuvent investir sur des internats pour les jeunes des communautés minières pour garantir que ces-derniers reçoivent une éducation de qualité.

Dans des circonstances normales, les filles et jeunes femmes dans les communautés minières courent souvent le risque d'exploitation sexuelle à cause de la pauvreté. La pandémie du Covid-19 amplifie ces déficiences et défis, en les mettant dans de plus grandes situations de risque et en augmentant davantage l'inégalité de genre. Pour protéger ce groupe vulnérable, il faut une plus grande volonté politique de la part du gouvernement angolais.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Girls Not Brides (2020). COVID19 and Child, Early and Forced Marriage: An Agenda for Action, Disponível em <https://www.girlsnotbrides.org/resource-centre/covid-19-and-child-early-and-forced-marriage-an-agenda-for-action/> (acessado dia 11 de Abril de 2020)

Instituto Nacional de Estatísticas (INE) (2017). Inquerito de Indicadores Múltiplos e de Saúde IIMS 2015-2016 Angola

Katy, J. (2014). Women, Mining and Development: An emerging research agenda. *The Extractive Industries and Society*, 1 (22) pp. 329-339, ISSN2214-790X

Lahiri-Dutt, K. e Mahy, P. (sem data). Impacts of Mining on Women and Youth in Indonesia: Two Mining Locations, Disponível em https://www.banktrack.org/download/cr3_kld_mahy_impacts_mining_indonesia_pdf/cr3_kld_mahy_impacts_mining_indonesia.pdf (acessado no dia 18 de Junho de 2019)

Mining Review Africa, (2019). Angola could become world's biggest diamond mining country, Disponível em <https://www.miningreview.com/diamonds-gems/angola-could-become-worlds-1-diamond-mining-country/> (acessado dia

Mwana Pwo (2019). Pedra Preciosa, Editora Acacias, Luanda

ONU Habitat e PNUD (2020). Potencial Socioeconomico da Pandemia da COVID19 em Angola: Uma Analise Sintetica Edição Numero 2 Abril 2020, Disponível em <https://www.ao.undp.org/content/angola/pt/home/imprensa/potential-socioeconomic-impact-of-covid-19-pandemic-in-angola--a.html> (acessado dia 11 de Abril de 2020)

Plan International (2020). How will COVID19 affect girls and young women? Disponível em <https://plan-international.org/emergencies/covid-19-faqs-girls-women> (acessado dia 11 de Abril de 2020)

The International Human Rights Clinic@ Harvard Law School (2009). Digging in the Dirt: Child miners in Sierra Leone's Diamond Industry, International Human Rights Clinic, Cambridge



VOIX DE LA RÉSISTANCE

Photographie de Sheila Nangue

MARTA, INTÉGRANTE D'UN GROUPE DE KIXIKILA

INTERVIEW

Marta¹ a 53 ans et est née dans la province de Kwanza-Norte. Elle vit dans la province de Luanda depuis quelques années, dans la municipalité de Cazenga, dans le quartier de Kalawenda. Elle a 5 ans et vit avec 3 d'entre eux et s'occupe du foyer. Elle a conclu la 4ème. Dans cette interview, elle répond à nos différentes questions sur son foyer et l'activité économique qu'elle développe. Nous connaissons ainsi les défis de son quotidien et son histoire.

Ondjango Feminista (OF) : Salut, Marta ! Comment ça va ?

Marta : Je vais bien, merci.

¹ Nom fictif.

OF : Nous vous remercions de nous concéder cette interview pour partager votre expérience avec nous. On peut commencer ?

Marta : Oui, commençons.

OF : Qui s'occupe des travaux domestiques chez vous (qui s'occupe de la maison, des enfants) ?

Marta : Ma fille de 12 ans et moi avons la plus grande responsabilité, les autres sont plus petites et nous aident parfois.

OF : Comment procédez-vous à la division des tâches chez vous ?

Marta : Le matin, je vais au magasin, ma fille la plus âgée reste pour s'occuper de la maison parce qu'elle va à l'école l'après-midi, et les plus petites y vont le matin. Quand les plus petites reviennent l'après-midi, elles lavent seulement la vaisselle qu'elles auront salit.

Photographie de Sheila Nangué

OF : Comment croyez-vous que la distribution des tâches à l'intérieur de la maison devrait être faite entre les garçons et les filles ?

Marta : Je n'ai pas de garçons à la maison, mais si j'en avais, le travail devrait être collectif. Si l'un balayait la rue, l'autre devrait balayer la cour et l'autre rangerait la maison, sans distinction.

OF : Quel temps vous reste t-il pour vous occuper de vous et de vos choses personnelles ?

Marta : Quelle idée ! Par exemple, si je dois faire de l'argent, je pense d'abord à acheter de la nourriture et non de m'occuper de mes ongles ou autre chose. Je n'ai même aucun temps pour m'occuper de moi.

OF : Depuis quand intégrez-vous le groupe de Kixikila ?

Marta : Depuis 1998, quand j'ai arrêté de travailler. J'ai travaillé pendant le temps du parti unique en tant qu'employée domestique, mais ce dernier boulot n'a pas marché.

OF : Comment marche la Kixikila² ? Combien de personnes en font partie ? Combien devez-vous donner ? Combien de temps cela prend-il pour que les gens reçoivent l'argent qu'ils ont mis ?

Marta : La Kixikila fonctionne de façon suivante : on s'organise entre 5 à 6 personnes et on choisit l'un d'entre nous qui sera leader. Le montant que l'on donne varie entre 200, 300 ou 500kz, cela dépend beaucoup du commerce que nous faisons. Par exemple, je vends de la glace (et d'autres petits produits) je ne peux pas me permettre de donner un montant qui dépasse mes possibilités. Puis le temps pour recevoir l'argent dépend seulement du nombre de personnes qui sont en train de jouer (qui intègrent le groupe de kixikila). Par exemple, si nous sommes 10 personnes et chacune reçoit son revenu par semaine, parfois, cela peut prendre un mois pour que ce soit mon tour.

OF : Pourquoi avez-vous choisi cette forme d'épargne ?

Marta : Parce que, toute seule, je n'arrive pas à garder de l'argent. La Kixikila est une forme de prêt et en même temps c'est un investissement : c'est comme si l'argent était gardé entre les mains d'autres personnes pendant un temps, pendant qu'il croît également.

² La *Kixikila* est une modalité de distribution monétaire entre deux ou plusieurs personnes, qui génère une certaine épargne et permet d'avoir un revenu monétaire supérieur à celui que l'on gagnerait par le biais d'un emploi traditionnel en cours. Les termes de fonctionnement de la *Kixikila* sont, normalement, définis par les personnes qui forment le groupe. L'accord de *Kixikila* peut être par jour, par semaine ou par mois. Cela fonctionne de la façon suivante : les personnes définissent une valeur à contribuer, définissent un/une leader pour superviser et faire valoir les règles et définissent quand chacune doit recevoir de l'argent. Après avoir contribué, l'argent revient à qui a son tour, cette personne utilise l'argent pendant une période et rend la même valeur à la prochaine personne dans le groupe, qui passera par le même processus.

Après une période, l'argent revient en un montant un peu plus grand et cela m'aide à faire mes courses et à payer mes dépenses. On ne gagne d'habitude pas beaucoup, mais on peut toujours subvenir à nos besoins et payer l'eau et l'électricité. Parfois, j'arrive à faire entre 1800 et 2000kz par jour.

OF : Qu'avez-vous déjà réussi à acheter avec l'argent de la Kixikila ?

Marta : J'ai déjà fait pas mal de choses, c'est vrai. Par exemple, la maison où j'habite a été construite avec l'aide de la kixikila, avec l'argent que je gagnais, je pouvais acheter 1 à 2 sacs de ciment et je les gardais. À l'époque où les prix des choses n'étaient pas si élevés, les rendements de la kixikila nous aidaient beaucoup. À part ça, aujourd'hui j'ai un congélateur qui me permet de garder de la glace et de la kissângua³ que je vends. Le tout ayant été obtenu à travers les gains de la kixikila.

OF : Quel commerce faites-vous à part être intégrante d'un groupe de kixikila ?

Marta : Je vends de la glace, de la kissângua, du savon et de l'OMO parce que pour pouvoir payer la kixikila, il faut bien vendre quelque chose.

OF : Parvenez-vous à faire épargner pour vous même ou à investir ?

Marta : Quand je reçois la kixikila, je réserve déjà 2000kzs qui servent pour moi et pour des situations d'urgence. C'est également avec cette réserve que nous parvenons à payer le courant.

OF : Quels sont les avantages et inconvénients de la Kixikila ?

³ Boisson à base de maïs.

Marta : L'avantage est que si je n'ai plus d'argent et que je parle avec la mère de la kixikila (la leader) pour recevoir d'abord, même si ce n'est pas encore mon tour, elle accepte de m'en donner. Après, je dois seulement utiliser l'argent et suivre les règles de remboursement. Le principal inconvénient est qu'il y a beaucoup de personnes qui reçoivent d'abord l'argent puis fuient parce qu'ils finissent par ne pas avoir les moyens pour rembourser.

OF : Quels sont les principales difficultés que vous rencontrez pour maintenir la kixikila ?

Marta : En cette période de pandémie, nous avons dû interrompre la kixikila parce que nous ne travaillons pas toutes. Nous sommes en train de nous débrouiller avec le peu que nous avons à la maison.

OF : Comment la crise que nous traversons a t-elle impacté votre commerce ?

Marta : La crise nous a beaucoup impacté parce que le prix des choses ont changé, ils ont monté. Nous n'arrivons pas à subvenir à nos difficultés.

OF : Comment la pandémie causée par le Coronavirus a t-elle impacté votre commerce ?

Marta : D'abord, je dois dire qu'on a vraiment peur de marcher dans les rues parce que c'est un mal et on doit se protéger. La principale conséquence de cette maladie est l'obligation de rester chez soi, sans pouvoir sortir pour vendre. Nos façons de faire du commerce ont plusieurs fois exigé que l'on sorte pour marcher, vendre mais dernièrement, nous n'arrivons pas à faire ça.

OF : Comment faites-vous pour contourner les difficultés ?

Marta : Pour surmonter les difficultés, je dépense moins. Si avant on dépensait 1000kzs par jour, maintenant je dois seulement dépenser 800 ou 500kzs.

OF : Avec toutes ces batailles, quel monde croyez-vous que les femmes sont en train de construire ?

Marta : je pense que les femmes deviennent victorieuses parce que même face aux difficultés, elles restent solides et fortes. Dans le futur, nous aurons un monde fraternel construit par des femmes parce qu'elles ne baissent pas la tête. Elles sont toujours prêtes à s'occuper de leurs enfants, même face aux difficultés.

OF : De quel type de support auriez-vous besoin de la part du gouvernement ?

Marta : Le gouvernement devrait ouvrir ses bras pour aider les plusieurs associations de femmes qui existent, avec l'appui financier et alimentaire, pour que l'on puisse toutes surmonter ces difficultés.

OF : Êtes-vous satisfaite avec ce que vous faites ? Qu'aimeriez-vous faire à part cela ?

Marta : Malgré les difficultés, je suis contente et je me sens bien. Si je n'avais pas ce peu, je ne sais pas où j'irais chercher le soutien pour subvenir à mes besoin et à celui de mes enfants. Je remercie seulement le Seigneur pour tout. Mais c'est vrai aussi que j'aimerais pouvoir avoir un commerce à moi, quelque chose de plus stable.

OF : Comment vous voyez-vous dans 5 ans ? Comment aimeriez-vous vous voir dans 5 ans ?

Marta : Dans 5 ans, j'aimerais pouvoir avoir mon propre établissement et pouvoir ainsi aider quelqu'un d'autre. Il y a un moment, j'ai commencé à construire un petit kiosque pour pouvoir vendre mes choses, mais je n'arrive pas à le terminer parce que je n'ai

pas assez d'argent. Mais j'espère que dans 5 ans, avec mon âge, je puisse avoir mon établissement et puisse employer d'autres personnes aussi.



VOIX DE LA RÉSISTANCE

Photographie de Casimiro Znau

MARIA, PROMOTRICE DE CAIXAS COMUNITÁRIAS

INTERVIEW

Maria¹ a 54 ans et vient de la province de Huambo, où elle réside actuellement, plus précisément dans le village de Ulembi, dans la municipalité de Longonjo. Elle a 6 enfants mais ne vit qu'avec une fille et ses petits-fils. Elle a conclu le CM2. À travers sa voix, dans cette interview, nous sommes parvenus à connaître différents aspects de son quotidien en rapport avec les soins du foyer et son activité économique. Nous partageons ici son histoire.

**Ondjango Feminista (OF) : Toutes nos salutations, Maria !
Comment allez-vous et votre famille ?**

¹ Nome fictício

Maria : Nous allons bien, merci.

OF : Avant de continuer, nous aimerions vous remercier de nous concéder cette interview pour partager avec nous un peu de votre quotidien. On peut commencer ?

Maria : Oui.

OF : Qui s'occupe des tâches ménagères chez vous (qui s'occupe de la maison, des enfants) ?

Maria : Moi-même et ma fille de 15 ans. Mais mes petits-fils aident aussi à laver les assiettes, les vêtements et ils nous aident dans les champs.

OF : Comment croyez-vous que la distribution des tâches à l'intérieur de la maison devrait-elle être faites entre filles et garçons ?

Fotografia de Casimiro Nzau

Maria : Bon, je ne vis qu'avec une fille et mes petits-fils, donc j'aimerais qu'ils continuent à nous aider avec les tâches ménagères, comme ils le font déjà.

OF : Combien de temps vous reste t-il pour vous occuper de vous et de vos affaires personnelles ?

Maria : J'ai peu de temps. Parfois je dois manquer au champs pour m'occuper de moi. Par exemple, je n'arrive qu'à me tresser les cheveux le soir pour ne pas compromettre les autres tâches de la journée.

OF : Depuis quand vous impliquez-vous dans des actions d'accès aux caixas comunitárias² ?

Maria : Depuis 2018.

OF : Pour quelle raison avez-vous choisi de faire partie des caixas comunitárias ?

Maria : Pour aider avec les dépenses domestiques, pendant que j'attends les cueillettes des champs.

OF : Comment contribuez-vous à la croissance de la caixa comunitária de votre association/coopérative ?

Maria : Je fais les remboursements aux dates prévues, sans retards, pour aider à la croissance de celle-ci. Je respecte les règles.

OF : Quels résultats avez-vous obtenus depuis que vous avez commencé à faire partie de la caixa comunitária ?

Maria : J'ai déjà acheté des ustensiles de cuisine, 5 poules, 1 chevreau et une tête de bœuf avec une partie des bénéfices de la caixa comunitária. J'ai aussi réussi à acheter des fournitures scolaires pour les enfants, et des médicaments.

OF : Quels types de produits agricoles produisez-vous ? Parvenez-vous à les vendre ?

Maria : Je produis du maïs, des arachides, du haricot, de la patate-douce et du soja. J'arrive à vendre au marché du village. Parfois, je me

² Les *caixas comunitárias* sont connues comme étant une banque communautaire de gestion financière à niveau des communautés, dont l'objectif fondamental est d'assurer des ressources financières par le biais des membres de la communauté, organisés en associations ou coopérations agricoles. Elles fonctionnent comme instruments d'inclusion sociale, en offrant des services financiers à ceux qui sont exclus du système bancaire classique parce qu'ils n'offrent pas de garanties physiques ou résident dans des zones éloignées, dépourvues de ces services. C'est à travers les *caixas comunitárias* que plusieurs femmes rurales accèdent aux services financiers et potentialisent leur activité agricole.

déplace aussi au marché de Huambo pour vendre et profiter pour acheter des biens de première nécessité pour les revendre au village,

OF : Quel est votre revenu journalier ? Et mensuel ?

Maria : Normalement, je calcule seulement le revenu mensuel et non par jour, parce que ma marchandise ne finit par le même jour. Mais après un mois, j'ai d'habitude un revenu de 5.000,00 à 10.000,00kz.

OF : Qu'achetez-vous avec vos revenus ?

Maria : D'habitude, j'achète de la nourriture, du matériel scolaire et des médicaments.

OF : Parvenez-vous à épargner de l'argent ou à investir en fonction des caixas comunitárias ?

Marta : Oui. Comme je l'ai dit, j'arrive parfois à acheter des animaux (tels que des poules et des chevreaux) et ils finissent par être ma façon d'épargner de l'argent/d'investir.

OF : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour exercer la production agricole ?

Maria : Les principales difficultés de production se trouvent dans l'insuffisance de fertilisants et parfois, au niveau des insectes et maladies qui attaquent les cultures.

OF : Comment la crise que le pays traverse a-t-elle impacté la production agricole ?

Maria : La crise a beaucoup impacté la production parce que les prix des fertilisants et des graines ont monté. Les prix de plusieurs produits que nous utilisons ont aussi monté. Et aussi, les limitations dans la circulation n'aident pas non plus.

OF : Comment la pandémie causée par le Coronavirus a-t-elle impacté votre commerce ?

Maria : Cette maladie a impacté nos commerces de façon très négative. Pendant ces jours-ci, nous ne parvenons pas à sortir facilement du village pour aller en ville, que ce soit pour vendre, comme pour acheter quelques produits que nous revendons au village. Les prix des produits des magasins ont beaucoup monté. C'est très difficile de survivre au village en ce moment, nous sentons déjà le manque de produits de première nécessité tels que le savon, le sel, l'huile, le sucre, entre autres.

OF : Quels alternatives avez-vous rencontrées ?

Maria : Je renforce seulement le travail dans les champs.

OF : Et comment les mesures de contention du Coronavirus impactent-elles la vie familiale ?

Maria : Les mesures de prévention de cette maladie ont créé des distances entre les familles, parce que maintenant, on ne peut plus s'embrasser. On ne parvient plus à visiter nos proches. Par exemple, dans des situations de décès, on ne peut plus aller aux veillées comme avant. Nous avons aussi des difficultés pour obtenir des masques. Tout cela a impacté la vie familiale.

OF : Comment faites-vous pour contourner les difficultés ?

Maria : Je parie plus sur la production agricole, malgré les problèmes que l'on peut trouver à ce niveau.

OF : De quel genre de support auriez-vous besoin de la part du gouvernement pour améliorer les caixas comunitárias et son activité agricole ?

Maria : Qu'ils augmentent la quantité de crédit.

OF : Êtes-vous contente de ce que vous faites ? Qu'aimeriez-vous faire à part cela ?

Maria : J'aime le travail que je fais et j'en suis contente. Mais j'aimerais voir mon commerce croître.

OF : Comment vous voyez-vous dans 5 ans ? Comment aimeriez-vous vous voir dans 5 ans ?

Maria : J'aimerais construire une maison définitive. Si la valeur de la caixa comunitária augmente, je pourrai réaliser ce rêve et voir mon commerce s'agrandir.



AU-DELÀ DE LA SURVIE

Políticas Políticas Économiques Par L'équité Et La Justice

UNE CONVERSATION AVEC ÂUREA MOUZINHO¹

QUE POUVONS-NOUS COMPRENDRE PAR POLITIQUES ÉCONOMIQUES ?

Les politiques économiques sont toutes les interventions du gouvernement dans l'économie, à fin d'influencer les fondamentaux économiques tels que la production de biens et de services, le chômage, le taux d'inflation, entre autres. Par règles générale, les politiques économiques peuvent être partagées en deux catégories

¹ Âurea Mouzinho (Msc.) est économiste politique de développement, formée à L'Université du Cap (UCT) e à l'Université de Londres (École d'Études Orientales et Africaines, SOAS)

principales : politiques macroéconomiques ou politiques microéconomiques, sachant que ces-dernières ont à voir avec l'intervention directe du gouvernement pour influencer le cours d'un secteur donné de l'économie. À leur tour, les politiques macroéconomiques sont des mécanismes utilisés par les gouvernements pour influencer le cours de l'économie en général, sachant qu'elles peuvent être fiscales et monétaires. Tandis que les politiques économiques ont à voir avec le changement de dépenses ou de sources de recettes de l'État, les politiques macroéconomiques correspondent aux taux d'intérêt, dans la quantité d'argent, dans les taux de change, entre autres aspects, avec l'objectif d'influencer la valeur de la monnaie nationale.

COMMENT LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES SONT-ELLES LIÉES AUX QUESTIONS DE JUSTICE SOCIALE ?

Malgré ces division techniques, les politiques économiques sont interdépendantes et même complémentaires, les gouvernements ne pouvant pas simplement dépendre de l'une ou de l'autre pour atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et même politiques. Dans ce sens, les politiques économiques ne sont jamais neutres, ni en principes, ni dans leur impact.

Le niveau de support qui est donné aux différents secteurs ou agents économiques par le biais des programmes d'allègement fiscal ou allocations, par exemple, reflète la perspective du gouvernement sur l'importance de chaque secteur ou groupe dans l'économie. De même, plus le tarif fiscal d'un gouvernement est progressif, c'est-à-dire, plus la proportion des impôts payés par les couches les plus riches de la société par rapport aux plus pauvres, est grande, généralement, la prédisposition du gouvernement dans le combat des inégalités économiques sera plus grand par le biais de mesures indirecte de

distribution de richesses. Ainsi, l'abdication du contrôle sur le taux de change, par exemple, tend à se baser sur l'entendement que l'État doit minimiser son intervention dans l'économie, en agissant premièrement comme moteur de l'initiative privée.

Les impacts de chacune de ces politiques varie de groupe en groupe, soit en forme (i.e. Classe ou groupe spécifique que la politique a l'intention de protéger), soit par l'interaction des politiques économiques avec des aspects structurels tels que l'inégalité de genre, de classe, géographiques, entre autres. Pour cette raison, qu'elles soient macro ou micro, fiscales ou monétaires, les politiques économiques miroitent toujours les priorités politiques du gouvernement et sa vision sur ce qui constitue une société ou économie juste.

À TON AVIS, QUELLES SONT LES PRINCIPALES POLITIQUES ÉCONOMIQUES RÉDIGÉES PAR LE GOUVERNEMENT AU LONG DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ?

Je pense que ces trois dernières années, les principales politiques économiques menées par le gouvernement angolais sont comprises dans le Programme de Stabilisation Économique (PEM), qui depuis 2018 motive la mise en place de plusieurs mesures de restructuration fiscale et monétaire. Parmi ces-dernières, pour moi, je retrouve ces principales

- (i) l'introduction de l'Impôt de la Valeur Ajoutée (IVA)
- (ii) la libération du taux de change qui a résulté dans la rapide dévaluation du Kwanza, etc
- (iii) l'ajustement du prix de l'eau et de l'électricité et la coupure imminente des allocations de carburant ; tant par le fait qu'ils

constituent un changement radical dans la façon dont le gouvernement a conduit l'économie jusqu'à présent, comme dans l'impact qu'elles ont eu sur la qualité de vie des citoyens, surtout les plus vulnérables.

JUSQU'À QUEL POINT CES POLITIQUES RÉPONDENT-ELLES AUX INTÉRÊTS DES FEMMES, SURTOUT POUR LES FEMMES QUI AGISSENT SUR L'ÉCONOMIE INFORMELLE ?

Si l'on combine et rejoint les historiques manques d'investissement dans les secteurs sociaux, ces politiques ont aggravé la précarité économique de plusieurs familles et femmes déjà en situation de précarité économique, puisqu'elles ont causé la stagnation des rendements réels, augmentations exponentielles du prix des produits de base, des services de base, du coût des transports, etc.

Alors que le gouvernement démontre une certaine intention de diminuer ces effets négatifs à travers des mesures telles que le Programme de Transfert Social Monétaire, il est important de dire qu'à ce moment présent, le programme n'atteint pas toute la population vulnérable (seulement 6 mil familles en régime expérimental), encore moins la valeur des allocations (près de 8 mil Kwanzas) est-il suffisant pour répondre aux nécessités de base de la famille moyenne angolaise, qui, de façon générale, a le travail informel réalisé par des femmes (zungueiras, vendeuses de marché, coiffeuses, etc.) comme principale source de revenu.

La pandémie du nouveau Coronavirus (COVID-19) a aggravé le cadre de précarité de beaucoup de ces femmes, surtout parce que plusieurs des activités informelles ont été limitées pour endiguer la progression de la maladie. Dans ce contexte, ce qui est inquiétant est le manque d'un système de protection sociale inclusive qui garantisse des

alternatives de rendement pour toutes les familles en stress. Ce qui nous inquiète également est que, parmi les 21 mesures économiques visant à réduire l'impact de la crise, la réponse à l'informalité est vague et marginale si l'on la compare au support donné aux entreprises et aux travailleurs formels, ce qui se résume dans une prérogative de continuer le processus de transition de l'informalité vers la formalité.

À mon avis, le Programme de Reconversion de l'Économie Informelle (PREI), malgré qu'il soit appuyé par l'Organisation Mondiale du Travail (OIT), se trompe sur trois facteurs fondamentaux. Tout d'abord, parce qu'il suppose que l'homogénéité du secteur informel, surtout parce qu'il s'occupe de toute l'activité informelle, se réduit au travail à son propre compte : alors qu'en fait, l'économie informelle se caractérise par de multiples relations de travail et des situations de détention de capital, c'est-à-dire qu'il existe non seulement les "micro-entrepreneurs", mais également ceux qui travaillent pour autrui. Ensuite, ce qui m'inquiète est l'intention de formaliser pour permettre l'élargissement de la base fiscale de l'État, en comprenant que les acteurs dans le secteur informel ne payent pas du tout les impôts, quand en fait ils contribuent directe ou indirectement à travers la TVA et les taxes d'utilisation, de nettoyage, etc., qui leur sont prélevées pour exercer leur activité dans un espace donné. Enfin, le PREI se base sur l'idée que la formalisation suppose automatiquement la protection sociale, qui serait capable de couvrir l'intégralité du secteur informel, et que le secteur informel est séparé de l'économie formelle. Ces conjectures survalorisent les relations de complémentarité entre l'informalité et la formalité (ex. pour la distribution de produits au consommateur final) ; la grandissante informalisation des processus de production et la précarisation des relations de travail dans le secteur dit formel ; le peu de capacité qu'a

l'économie à gérer, à court ou moyen terme, le niveau d'emplois pouvant couvrir les millions de personnes qui dépendent de l'informalité.

QUELLES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ALTERNATIVES POURRAIENT AIDER À DÉPASSER CES DÉFIS ?

Pour moi, parler de politiques économiques qui garantissent des droits, la justice et l'équité, n'est pas seulement une question technique, mais également idéologique. Je me reconnais dans les courants de pensée économique hétérodoxes qui suggèrent que les politiques économiques n'ont pas besoin d'avoir comme objectif principal la croissance économique (même s'il est défini illusoirement comme inclusif et durable), mais la garantie d'une vie décente pour la population, avec accès gratuit à des services publics de qualité, à l'emploi, à la sécurité sociale, entre autres – tout cela dans l'idée d'un État Social. Partout dans le monde, et notamment sur notre continent, cette perspective est de plus en plus mise à l'écart du débat public et académique, en détriment d'une pensée qui défende la consolidation de l'économie de marché, se qui se traduit en un État investit au minimum et par le renforcement du secteur privé comme promoteur principal du développement économique et social. Ce courant a tendance à défendre “qu'il n'y a pas d'alternative”, tel comme l'a déclaré Margaret Thatcher, ancienne première ministre britannique à travers le parti conservateur dans les années 80. C'est pour cela que discuter les alternatives de politiques économiques est aussi un important acte de résistance démocratique.

D'une manière générale, je pense que n'importe quelle politique économique doit répondre à la responsabilité historique de redistribution réelle de la richesse et de la réalisation des droits socioéconomiques. En ce qui concerne les politiques fiscales et

monétaires, il y a une variété de possibilités pour atteindre cet objectif, tout comme : la priorisation des impôts de revenu et priorité comme façon d'approfondir la base fiscale de l'État, au lieu de la mise en place des impôts généralisés et régressifs tels que la TVA ; la révision des bénéfices fiscaux généraux octroyés aux entreprises étrangères dans le cadre des politiques de promotion de l'investissement direct étranger (qui résulte dans des pertes considérables de recettes, qui pourraient être utilisées pour financer des programmes sociaux plus vastes) ; la mise en place des contrôles dans les taux de changes, de façon à empêcher la rapide dépréciation de la monnaie nationale sans compensation des revenus réels. Il y a encore des actions plus ambitieuses, telles que la mise en place d'un salaire minimum suffisant et régulièrement ajusté pour garantir la subsistance des familles, et la garantie d'un minimum d'emplois publiques de base, de façon à limiter les effets négatifs des politiques de contrôle de l'inflation.

Il est important de souligner qu'il n'y a rien de pas viable ou d'irrecevable dans ces options de politiques économiques. Dans ce que je comprends, sa réalisation est le fruit d'une priorisation politique des intérêts de certaines élites, tant au niveau national comme international, qui tendent à résister les processus de redistribution de richesse. C'est pour cela que je pense qu'il est indispensable que la demande de politiques économiques alternatives face partie d'un plaidoyer plus ample pour la justice sociale et économique, qui se baserait sur une compréhension des différentes structures, processus et secteurs qui empêchent la mise en place de droits et la promotion de l'équité et des effets distincts de chaque politique dans les différents groupes sociaux.



COVID-19

Défis Face Aux Droits Des Femmes En Angola

INDIRA LAZARINE C. M. FÉLIX

RÉSUMÉ

Cet essai sur le Covid-19 et ses défis en Angola est une brève réflexion qui se concentre sur la situation des femmes zungueiras, ces travailleuses informelles. Il a comme objectif connaître la pandémie Covid-19 et ses défis dans la vie des populations, et jette un regard spécial sur la situation de la femme travaillant dans le secteur informel. Ainsi, on se demande : quels-sont les défis du Covid-19 pour la femme travaillant dans le secteur informel en Angola ? Il montre comment une bonne politique d'urgence pour répondre à la pandémie, doit connaître la maladie et les sujets qui en

bénéficieraient, en ayant surtout comme but la mise en place de droits de base, à part les restrictions de sécurité imposées par le décret de l'État d'Urgence. Ce texte a été élaboré en ayant comme base une recherche documentaire et bibliographique, avec les données actuelles du MINSA à propos de la maladie, en ayant comme but de défier d'autres chercheurs de la socio-économie à la production d'études plus profondes sur la pandémie, en comprenant que la découverte du vaccin soit le plus grand déficit du moment.

MOTS-CLÉS : Pandémie Covid-19 ; Femme ; Droits ; Travail Informel ; Vente Ambulante.

INTRODUCTION

Parler du Covid-19 et des défis qu'il représente pour la femme travaillant dans le secteur informel en Angola, signifie observer un sujet actuel et impactant, avec une maladie extrêmement contagieuse identifiée pour la première fois le 1er Décembre 2019 à Wuhan, dans la province de Hubei, en Chine. Ainsi, le présent article a pour objectif de connaître la pandémie Covid-19 et ses défis dans la vie des populations, surtout en réfléchissant à la femme qui travaille dans le secteur informel en Angola.

La prévention de la maladie passe par la connaissance de celle-ci, par l'utilisation de mécanismes de protection, mais également par la sensibilisation pour une meilleure utilisation des technologies, de l'internet, du télétravail, des réseaux sociaux comme espaces de vente pour la zunga, avec des services de livraison à domicile, le confinement, la distance sociale, entre autres créativités qui ont surgit dans le travail informel, que nous avons observé dans le quotidien de beaucoup d'angolaises zungueiras – et non seulement.

Bien que leur intention soit de protéger contre la maladie, il est préoccupant que les mesures de prévention qui limitent déjà les droits et libertés de cette population qui travaille dans le secteur informel, donnent encore lieu à d'autres problèmes au sein de plusieurs familles qui n'ont pas accès à l'eau potable, car elles ne vendent pas assez et leur revenus ne suffisent pas pour acheter de l'eau dans des bidons ou dans des bassines chez les voisins. On observe des cas de faim, de restrictions au niveau des services hospitaliers qui traitent d'autres pathologies, entre autres. Cette réalité nous mène à nous interroger sur les défis du Covid-19 pour la femme travaillant dans le secteur informel en Angola.

L'élaboration de cet article découle d'une recherche documentaire et bibliographique avec des œuvres et des documents qui nous aident à réaliser les objectifs de cette réflexion. Il est structuré de la façon suivante : on y retrouve une note introductrice puis il y a un abordage sur les défis que l'on retrouve dans l'actuel contexte de la pandémie du Covid-19 ; enfin, on y retrouve quelques conclusions et résultats qui mènent vers d'autres recherches.

On retrouve l'Angola, un pays que l'on considérerait comme étant riche, mais complètement dépendant du pétrole, dont le prix baisse de plus en plus par ces temps de pandémie, l'économie se fragilise avec l'impact de la maladie, et vu les mesures de prévention prises par le gouvernement dans les 18 provinces, 162 municipalités et 559 communes dans le pays ; dont le déficit est que ces mesures bénéficient 25.789.024 d'habitants, dont 13.289.983 sont des femmes, représentant 52% de la population totale du pays, c'est-à-dire, jusqu'en 2014, la majorité de la population angolaise était du sexe féminin. (INE, 2016, P.27)

LE COVID-19 ET LES DÉFIS POUR LA FEMME TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR INFORMEL EN ANGOLA

Lorsque l'on parle du nouveau Coronavirus, Davis (2020) montre comment celui-ci, un monstre alimenté par le système capitaliste, est l'évidence d'un coup contre le capitalisme, dans un scénario qui fait appel à des pratiques anticapitalistes. C'est pour cela que cet auteur dit du Coronavirus qu'il est un "vieux film que nous voyons à plusieurs reprises depuis le livre de Richard Preston, *The Hot Zone*, daté de 1995, nous a présenté au démon exterminateur, né dans une mystérieuse caverne de chauve-souris en Afrique Centrale, connue sous le nom d'Ébola."

En vérité, la compréhension de ce monstre en Angola requiert un questionnement sur la taille de la population locale qui survit de la vente ambulante et d'autres travaux informels tels que les femmes de ménage, les repasseuses, celles qui s'occupent des personnes âgées qui travaillent sans contrat formel de travail, sans lien d'emploi, sans droit à la protection sociale soit de base, qui est obligatoire, soit spéciale, avec accent sur celles dont le revenu dépend de la vente journalière de ses produits dans la zunga.

Les Indicateurs sur l'Emploi et le Chômage 2018/2019 publiés par l'Institut National de Statistiques (INE) informent que, pour cette période de référence, le pourcentage de personnes économiquement actives en activités informelles en Angola était de 72,6%, avec une valeur plus élevée entre les personnes âgées entre 25 et 64 ans. (INE, 2019, P.12)

En vérité, il s'agit uniquement d'une succession de nouvelles maladies qui se sont manifestées sur le "terrain vierge" du système immunologique de l'humanité. L'Ébola s'est suivi de la grippe aviaire, qui s'est propagée au sein des humains en 1997, et par le SARS, qui a

surgit à la fin de 2002. Les deux cas sont apparus en premier à Guangdong, le centre de production mondiale. Hollywood, bien sûr, a intensément été le lieu d'accueil de ces épidémies et a produit une série de films pour provoquer et faire peur. (La Contagion, de Steven Soderbergh, sorti en 2011, ressort de part sa science précise et par l'anticipation effrayante des cas actuels). À part les films et les nombres romans d'horreur dans les séries et milliers d'articles scientifiques ayant répondu à chaque épidémie, beaucoup d'entre eux soulignent le terrible état de préparation globale pour détecter et répondre aux nouvelles maladies (DAVIS, 2020, p.5).

La préoccupation de cet article se trouve dans ce manque d'expérience du système immunologique de l'humanité, surtout lorsque l'on observe l'Angola où la population vit face aux constantes fragilités du système de santé qui, au lieu d'accueillir la personne malade, est plus occupé à retirer le peu qu'elle gagne pour survivre. Très souvent, les patients doivent acheter les intrants pour le traitement, se faire crier dessus, vivre dans des queues interminables, respecter les absences de professionnels qui s'occupent prioritairement du secteur privé et seulement dans un deuxième temps, du secteur publique.

C'est dans ce contexte que, dans la période mars 2018 à février 2019, la population au chômage de 15 ans ou plus a été estimée à 3.583.143, dont 1.557.394 sont des hommes et 2.005.749, des femmes. Le taux de chômage du pays dans la période de référence était de 28,8% (information pour l'Objectif de Développement Durable_ODD_8.5.2), sachant que 26,6% étaient des hommes et 30,9%, des femmes. Le taux de chômage dans le milieu urbain (36,5%) est 2,2 fois supérieur à celui du milieu rural où l'on compte 16,2% (INE, 2019).

*« Alors le Corona entre par la porte avant comme un monstre familier.
Ce fut facile de séquencer son génome (très similaire à sa sœur bien*

étudiée, SARS). Même comme ça, il nous manque encore des informations. Comme les chercheurs travaillent nuit et jour pour caractériser l'épidémie, ils retrouvent trois grands défis. Tout d'abord, le manque permanent de kits de testes, surtout aux États-Unis et en Afrique, qui ont empêché les estimations précises des paramètres clés, tels que le taux de reproduction, le nombre de personnes infectées et le nombre d'infections bénignes. Le résultat est un chaos numérique. Ensuite, tout comme les gripes annuelles, ce virus est en mutation au fur et à mesure qu'il circule avec de différentes compositions d'âge et de conditions de santé. La variation que les américains auront est déjà légèrement différente de celle de l'épidémie originale de Wuhan. D'autres mutations peuvent être bénignes ou peuvent changer la diffusion actuelle du virus, qui augmente de façon considérable après 50 ans. Le Coronavirus est au minimum un danger mortel pour les américains âgés, ils ont des systèmes immunitaires fragiles ou des problèmes respiratoires chroniques. Troisièmement, même si le virus reste stable et peu mutable, son impact sur les groupes les plus jeunes peut être radicalement différent dans les pays et groupes les plus pauvres. Regardons l'expérience globale de la grippe espagnole en 1918-19, qui aurait tué 1 à 3% de l'humanité. Aux États-Unis et en Europe Occidentale, le H1N1 était plus mortel chez les jeunes adultes. Cela s'est expliqué généralement comme résultat de son système immunologique relativement plus fort, qui a réagi exagérément à l'infection en attaquant les cellules pulmonaires, en menant à la pneumonie et au choc septique. » (DAVIS, 2020, P.6).

La maladie Covid-19 a été identifiée pour la première fois à Wuhan, dans la province de Hubei, en Chine, le 1 Décembre 2019, mais le premier cas a seulement été reporté le 31 Décembre de la même année. Jusque là, plusieurs pays ont ignoré ce monstre qui, de façon familière, s'est mis à rompre des frontières, à envahir des marchés, à

fragiliser des économies, à décimer des familles, en exigeant des nouvelles mesures d'hygiène, en imposant des soins, en imposant des États d'Urgence aux nations, en exigeant la distance sociale, la solidarité, l'attention à l'autre comme potentiel contaminateur, en répandant la peur au sein des familles, en faisant pression sur l'augmentation de la violence conjugale à travers l'imposition de la cohabitation des couples qui étaient avant séparés pendant la journée par la vie de travail. Aussi, par ces jours, ceux qui ne sont pas en quarantaine et ne portent pas de masque, sont considérés hors de mode ou peu modernes.

Les psychologues, assistants sociaux, sociologues, professeurs et autres professionnels doivent se préparer, parce qu'il s'agit de l'éclosion d'une série de demandes qui ont un impact fort et différencié sur la vie des personnes, qui exigent beaucoup d'attention de la part des professionnels. Il ne s'agit pas d'une phase qui va passer, mais d'un moment de transformation sociale, la continuité d'une vie qui a vu venir le télétravail avec plus de vigueur, la quarantaine pendant déjà plus d'un mois, la mort de familles à cause de la faim et du manque d'assistance sociale.

Tout comme le montrent les données de cet auteur, le monde, surtout l'Afrique, se verra face à de grands défis, non seulement au niveau de la gestion transparente qui devient nécessaire, mais également en ce qui concerne la sensibilité de la valeur de la vie humaine telle qu'on la revoit dans le système de santé angolais, qui malgré les efforts, titube en ce qui concerne la lutte contre le stock limité de façon permanente de kits de tests, ce qui rend réellement difficile de savoir le véritable nombre de personnes infectées, le degré de sévérité de l'infection, tout comme les possibles mutations du virus. Cet auteur clarifie que, pour des pays comme l'Angola, qui a une population jeune, les risques de morts sont moindres. Toutefois, l'impact sur la population

plus vulnérable, comme est le cas de la population qui vit du travail informel, qui représente près de 72% (INE, 2019) de la population active, constitue un déficit pour garantir les soins de santé primaires, l'alimentation, l'assainissement, l'eau potable et d'autres services de base pour toute la population, surtout en temps de l'État d'Exception et d'Urgence. Nous prenons ici comme évidence la préoccupation avec des statistiques illusoires, qui ne montrent pas la réalité. Et n'aident pas à prévoir des réponses stratégiques qui soient réalistes.

En jetant un regard sur le système national de protection sociale de base : il faut une plus grande concentration sur la femme, plus d'organisation, plus d'effectivité, une plus grande réponse à la réelle nécessité des femmes angolaises. Peu communicatif, on entend qu'il faille une plus grande clarté et garantie d'interaction avec l'ensemble des agents qui y participent (pas seulement ceux qui l'exécutent). Celui-ci se présente comme l'un des plus grands défis dans le contexte actuel où le pays et le monde se trouvent dû au Covid-19, une maladie infectieuse grave, causée par le Coronavirus, lui-même causeur de syndrome respiratoire grave, qui a déjà atteint plus de deux millions et demie de vies à travers le monde, un chiffre qui augmente chaque jour. Aujourd'hui, le pays vit en État d'Urgence, l'économie a perdu son souffle avec la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres, et avec la limitation des libertés et droits des citoyens.

En observant les demandes sociales réelles tel comme est le cas de la pauvreté, de la faim, du manque d'eau potable pour la consommation, la lutte pour la sécurité, entre autres, aujourd'hui, toutes convergent vers la lutte pour la vie, étant donnée la pandémie du Covid-19.

Le Président de la République est, en effet, celui qui a le pouvoir de proclamer l'État d'Exception et, en arrêtant la validité de la loi, il signale le point de distinction entre la violence et le droit. Dans ce

scénario, la police se meut toujours [...] en un semblable « état d'exception ». Les raisons d'ordre « publique » et de « sécurité » sur lesquelles elle doit décider à chaque cas singulier, configurent une zone d'indistinction entre la violence et le droit exactement symétrique à celui de la souveraineté (Agamben, 2017, p.98).

Dans cette perspective, on peut justifier ce moment de l'État d'Urgence, proclamé par l'angolais souverain depuis la deuxième quinzaine de Mars de 2020, comme mécanisme pour limiter l'expansion de la maladie dans le pays. À ce moment là, l'Angola n'avait aucun cas officiel lorsque, par mesure de prévention, l'interruption des cours a été annoncée, suivie de l'État d'Urgence. Aujourd'hui, le pays compte 50 cas officiels par l'infection du Coronavirus. D'entre ces-derniers, 3 morts, 11 récupérés et 30 actifs.

Dans ce sens, le PNUD Angola dit de cette pandémie qu'il s'agit d'une crise de santé, mais également d'une crise humanitaire et de développement qui laisse de profondes cicatrices sociales, économiques et politiques qui va se prolonger jusqu'aux prochaines années, surtout dans des pays déjà surchargés par des fragilités, par la pauvreté et les conflits, tel qu'est le cas de l'Angola. Ce qui est le plus inquiétant est l'impact psychologique et social de la quarantaine sur la santé des familles. Beaucoup de familles sont en train d'être décimées, sont en train de disparaître. Des résidences peuvent être clôturées à cause de la mort de leurs habitants, les entreprises risquent de faire faillite, la peur prend la population et tend à paralyser les rêves, à mutiler les formations des enfants et des jeunes et, dans le cas de l'Angola, beaucoup ont déjà dit avoir peur de sortir de chez elles, sûres que le Coronavirus peut les atteindre dans la rue.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) recommande que les plans nationaux mettent l'argent entre les mains des femmes : si le pays a un programme de réponse à la pandémie ou à la pauvreté, qu'il puisse

le mettre directement sous la gestion des femmes ; par exemple, il se réfère aux programmes de transfert conditionnel de revenu, en utilisant la banque mobile. Ces programmes doivent être amplifiés.

L'Autre recommandation de la même source consiste dans l'introduction de mesures qui puissent être instaurées à bas coûts de transaction (telle que l'élimination temporaire des comptes de courant électrique pour les consommateurs pauvres et la garantie de l'approvisionnement en eau potable, de ces populations).

L'ONU recommande également : le recours aux programmes nationaux de protection sociale pré-existants et l'adoption de méthodologies de mise en oeuvre pour garantir le revenu des groupes affectés par le Covid-19, surtout là où les femmes sont fortement représentées (éducation, marché informel, santé, restaurants, hôtellerie, etc.) ; étendre la protection sociale de base aux travailleurs informels ; introduire des mesures pour alléger la charge fiscale sur les entreprises qui appartiennent aux femmes ; recourir à des réseaux de femmes et organisations de société civile, en incluant les micro-finances et les groupes d'épargne/kixikila, pour communiquer sur les bénéfices, intégrer une évaluation de genre sur toutes les évaluations des pays pour comprendre l'impact du Covid-19 chez les femmes et jeunes filles, en incluant l'impact économique, et comment s'occuper de tout cela de façon efficace (ONU, 2020, p.9).

L'épidémie Covid-19 est en train d'avoir des conséquences sociales et économiques dévastatrices pour les femmes. Le secrétaire-général des Nations Unies, António Guterres, a lancé une alerte le jour où l'ONU a communiqué un rapport qui montre comment le Covid-19 inverser les avancées qui ont eu lieu au niveau de l'égalité de genre et du droit des femmes.

Selon ce rapport, près de 60% des femmes au monde travaillent dans l'économie informelle et courent un grand risque de tomber dans la pauvreté. La pandémie a également entraîné l'augmentation significative de la violence sur les femmes. Dans le monde entier, près d'une sur cinq femmes a été victime de violence l'année passée. Plusieurs d'entre elles sont en ce moment en quarantaine, enfermées à la maison avec leurs agresseurs.

À cette même occasion, António Guterres a fait appel aux pays : « prenez des mesures urgentes pour protéger les femmes ». Les services de vente ambulante sont limités et restreints par la police et les forces armées, avec des enregistrements d'arrêts et d'agressions dans certains cas ; les marchés informels, tout comme les établissements commerciaux, ouvrent de 6 heures à 16 heures, les mardis, et les jeudis et samedis sont réservés à l'économie informelle, et de 8 heures à 16 heures, de lundi à dimanche pour l'économie formelle, mais maintenant avec une certaine ouverture, à part la vente de produits alimentaires et de première nécessité.

Il faut penser à des réponses d'assistance qui aillent au-delà du savon et du masque qui sont fournis par les administrations et par des membres de la société civile, sans critères, à certaines familles vulnérables. Ces initiatives fragmentées doivent être coordonnées par un organisme central et effectuées de façon planifiée de façon à répondre aux réelles nécessités des familles les plus défavorisées, tel qu'est le cas de certaines familles qui vivent de la vente ambulante, qui, de part les limitations, ne parviennent pas à avoir le minimum pour manger dans les jours où les ventes sont autorisées.

Ainsi, la plus grande protection est la conscience que la protection contre le Covid-19 ne peut pas être le fondement pour la faim et pour les morts causées par d'autres maladies telles que la tuberculose. Ainsi, il est important de penser aux raisons qui mènent la

population à ne pas suivre les mesures de quarantaine et de protection : la réponse à cette raison passe nécessairement par la privation des droits de base, le plus grand défi de l'État angolais en pleine pandémie et aussi une lutte conjointe et coordonnée pour garantir que les biens et services tels que l'alimentation, la santé, l'eau potable et la sécurité arrivent au domicile des familles les plus défavorisées.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Suite à cette réflexion, nous arrivons à la conclusion que l'objectif de cet article sur le Covid-19 et les défis qu'il présente sur la femme travaillant dans le secteur informel en Angola, a été atteint, vu qu'il a été possible de mieux comprendre la maladie et ses impacts sur la vie des populations, surtout lorsqu'il s'agit de la femme travaillant dans le secteur informel.

Cet article a montré que la connaissance de la maladie est très importante pour le respect des formes de protection contre la maladie, un mécanisme de mise en oeuvre des droits de la population malade, et de celle qui espère ne pas tomber malade.

Il a montré la reconnaissance de l'effort du gouvernement dans le fait d'accueillir dans les centres une part de la population qui vit dans la rue, et garantir certains droits. Mais on ne voit pas d'actions de support direct aux femmes travaillant dans le secteur informel, gravement affectées par les restrictions de l'État d'Urgence, ayant le droit de travailler, initialement 3 fois par semaine, uniquement une demie journée, puis plus longtemps, avec l'empêchement des clients qui ne peuvent pas sortir de chez eux pour cause de quarantaine. Sans travail, sans alimentation pour la famille, entre la mort, la faim, et la

mort causée par la pandémie, l'Assistance sociale de l'État envers les familles, est urgent.

Dans la majorité des pays, la protection sociale constitue un droit du citoyen, et ainsi, telle est la responsabilité de l'État de garantir sa mise en œuvre.

Un résultat visible de cette étude tourne autour du fait que la protection sociale de base, tout comme les actions d'assistance sociale, ont pour but de mettre en œuvre des droits de base comme ceux liés à la satisfaction des nécessités de l'alimentation, le travail, l'habillement, l'habitation, la sécurité, l'éducation et la santé, traduites en droits dans la Constitution angolaise.

Cette étude montre comment la pandémie peut servir de leçon, d'expérience pour que l'on améliore nos services publics, vu qu'en temps de pandémie, il est impossible de voyager pour se faire soigner à l'étranger, ou de faire du tourisme ; nous devons rester chez nous, dans notre pays. La pandémie vient montrer les fragilités et le renforcements des institutions, et révèle une capacité de régénération, de surmonter, tout comme à travers la simple action de se laver les mains.

En résumé, cet essai est bien plus qu'une construction théorique. Il constitue une provocation pour de nouvelles études dans ce domaine et qui partent de la réalité concrète de cette pandémie.

Ainsi, tel que l'affirme Davis (2020), dans un an, nous pourrons regarder en arrière et avec admiration, le succès de la Chine dans son contrôle de la pandémie, mais avec horreur l'échec celui des États-Unis. L'incapacité de nos institutions à maintenir la boîte de Pandore fermée est bien sûr une surprise. Nous avons vu plusieurs fois des failles au premier rang des soins de santé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agamben, Giorgio (2010). Homo sacer: o poder soberano e a vida nua I. Tradução de Henrique Burigo. 2. ed. Belo Horizonte: Editora UFMG.

_____. (2017). Meios sem fim: notas sobre a política. Tradução de Davi Pessoa Carneiro. 1. ed. 3. reimp. Belo Horizonte: Autentica Editora.

Jornal de Angola. Jornal de Angola. Sociedade: Operação Resgate Lançada Hoje em Luanda. 30 de Outubro de 2018.

INE. Publicação de Indicadores sobre Emprego e Desemprego 2018/2019: Indicadores De Emprego E Desemprego-Inquérito Sobre Despesas, Receitas E Emprego Em Angola, IDREA 2018 - 2019. Luanda, 2019.

Monteiro, I. L. C. (2012). Modos de vida e de trabalho das mulheres que zungam em Luanda. Dissertação (Mestrado em Serviço Social) – Programa de Pós-Graduação em Serviço Social, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo, São Paulo.

ONU. (2020). Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women.

Pamplona, J. B. (2013). Mercado de trabalho, informalidade e comércio ambulante em São Paulo. Revista Brasileira de Estudos de População, São Paulo, v. 30, n. 1, jan./jun.

Pamplona, J. B. (Org.). (2001). O sector informal. Cadernos PUC Economia n. 11. São Paulo: EDUC.

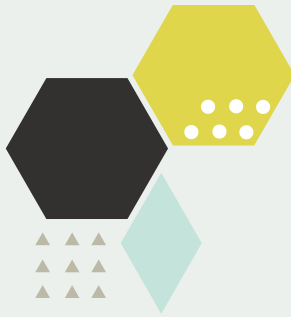
PDN. (2018). Plano de Desenvolvimento Nacional 2018-2022. Governo de Angola, Luanda.

Samba, S. J. (2012). Significados do Trabalho Informal em Luanda: Luta, coragem e persistência nas vozes dos jovens migrantes. Tese (Doutorado em Serviço Social) – Programa de Estudos Pós. Graduados em Serviço Social, Pontifícia Universidade Católica de São Paulo (PUC-SP), São Paulo,.

ONU. Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women, Abril de 2020. Disponível em <https://www.ao.undp.org/content/angola/pt/home/imprensa/>

[mensagem-do-secretario-geral-sobre-as-mulheres-e-a-covid-19.html](#). Acesso aos 22 de Abril de 2020.

SAFFIOTI, Heleieth I. B. (1987). O poder do macho. São Paulo: Editora Moderna



Ondjango Feminista est un collectif autonome d'activisme et d'éducation dont le travail de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer pour les droits des femmes et du féminisme en Angola est fait à partir d'une perspective de justice sociale, de solidarité et de liberté.



www.ondjangofeminista.com
ondjangofeminista@gmail.com
Facebook: @OndjangoFeminista
Instagram: @ondfeminista